

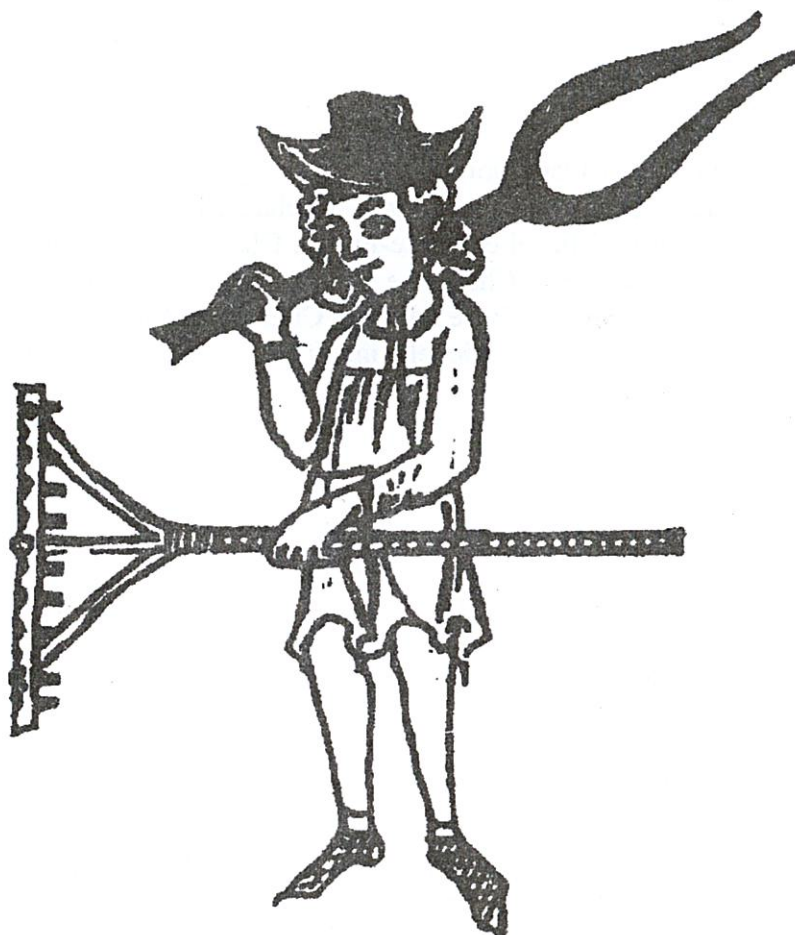
Histoire et Traditions populaires

N° 81 - Mars 2003



Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot
14170 L'Oudon



N° 81

mars 2003

Couverture : *Distribution du courrier, au début du XXe siècle, au manoir de Cauvigny, appelé aussi manoir de Corday au Renouard, en Pays d'Auge.*
Montage photo Thierry Bricon

Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot

N° de publication : ISSN 0298 6728

Responsables de publication:

Gérant : Jacky Maneuvrier

Membres : Almir et Ginette Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Denise Bourgault, Eric Bourgault, Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, Henri Callewaert, José et Claude Castel, Marcel Caudron, Michel et Marie-France Chanu, Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Dominique Fournier, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Gérard et Chantal Guillin, Alexandra Grenier, Marie-Thérèse Hugot, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, François et Colette Wèbre.

Abonnement simple : 13 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 19 Euros . (L'adhésion, valable pour toute la famille, est nécessaire pour participer aux activités du Foyer: sortie manoirs, rallyes, voyages etc.)

De nombreux bulletins sont distribués par les membres du Foyer. En cas d'expédition par la poste, il convient d'ajouter 6 Euros pour frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre.

Sommaire

<i>A nos lecteurs</i>		p. 4
<i>Programme d'activités</i>	Foyer rural du Billot, Montviette-Nature Randonnée et Patrimoine de La Viette	p. 5
<i>Un facteur rural au début du XXe siècle</i>	François Wèbre	p. 7
<i>Le téléphone et le télégraphe à Lisieux en 1899</i>	Daniel Deshayes	p. 11
<i>Marques postales et oblitérations de Lisieux</i>	Claude Logre	p. 15
<i>Autour de Fréculfe, évêque de Lisieux</i>	Christophe Maneuvrier	p.33
<i>La céramique domestique des ateliers du Pré d'Auge</i> <i>Les terrines à pâté</i>	Claude Lemaitre	p.35
<i>Appel à témoins : le métier à haie</i>		p. 46
<i>Le pavé de la vallée de l'Orne</i>	Pierre Coftier Fernand Lecouturier	p. 47
<i>Pourquoi y-a-t-il un coq sur les clochers ?</i>	Pierre Frémont	p. 50
<i>Quel temps fera-t-il en 2003 ?</i>	Christiane Dorléans	p. 51
<i>Le chemin de fer dans la région lexovienne en 1899</i>	Daniel Dehayes	p. 53
<i>Le train d'Orbec (poème)</i>	André Bihorel	p. 59
<i>Argentan au Moyen Age</i>	Journée d'étude	p. 61
<i>Liste des adhérents année 2002</i>	Almir Bellier	p. 63

A nos lecteurs

Notre prochaine exposition sera consacrée à la communication, dans le sud du Pays d'Auge. On peut communiquer en écrivant, en parlant et en voyageant. C'est pourquoi dans ce bulletin nous commençons à évoquer ces différents thèmes avec une petite histoire des marques postales, le travail du facteur et les moyens de transport utilisés par la poste : le chemin de fer et l'aviation. Nous vous rappelons que nous nous réunissons le troisième samedi de chaque mois pour préparer cette manifestation. Si le thème de cette année vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous avons réalisé une nouvelle couverture pour l'année 2003 en relation avec le thème de l'exposition.

Nous avons pour cette année de nombreux projets :

Avec le Comité des Fêtes de L'Oudon nous préparons une manifestation les **14 et 15 juin**.

Samedi soir : Feu de L'Oudon, repas champêtre et bal gratuit.

Dimanche : **Journée du Patrimoine de Pays : Terre crue, terre cuite (thème national de cette journée)** A partir de 10 heures :

Présentation du matériel de l'ancienne briqueterie de Montpinçon : wagonnet, brouette, moules à briques, échantillons de briques.

Démonstration de torchis, fabrication de briques, poterie ; Mais aussi **travail du bois** et **taille de la pierre**.

Ce même jour, l'après-midi, l'Union Sportive Pétruvienne organise une course cycliste : **Le Tour de L'Oudon**.

Possibilité de restauration sur le site (Comité des Fêtes) et au restaurant « Le relais du Billot »

Entrée sur le site et parking gratuits. Seul un droit d'entrée pour l'exposition, qui sera ouverte à partir de 10 h, sera demandé.

Pour mémoire et noter sur vos agendas :

Dimanche 17 août : Journée de l'archéologie, de l'histoire et des traditions populaires.

Dimanche 14 septembre : Journée manoirs.

Le programme détaillé de ces deux journées vous sera présenté dans le bulletin de juin.

Programme d'activités

**Foyer Rural du Billot – Histoire et Traditions populaires
(FRB - HTP)**

Montviette Nature en Pays d'Auge (MNPA)

Randonnée et Patrimoine de la Viette et de L'Oudon (RPVO)

Mars

Samedi 15 Assemblée Générale RPVO : 10h30 Mairie de Boissey (RPVO)

Avril

Dimanche 6 : Salon du Livre à Saint Hippolyte (MNPA)

Dimanche 13 : A la découverte du domaine du Robillard 14 h Lycée Agricole Le Robillard (RPVO)

Week-end du 19 au 21 « La fleur dans tous ces éclats » à Cabourg, stand des découvertes (MNPA)

Mai

Jeudi 1^{er} Marché à l'ancienne Ste Marguerite de Viette, exposition

Jeudi 1^{er} Randonnée de l'Oudon 9h30 Mairie de Boissey prévoir pique-nique à Saint-Marguerite-de-Viette (RPVO Comité des Fêtes de l'Oudon)

Dimanche 25 : Ouverture de l'exposition du Billot sur le thème de La communication (FRB - HTP) 14h30 jusqu'au 28 septembre

Dimanche 17 : Chantier chemin Ecots-Mittois 10h et/ou 14h sur le chemin, apportez gants et matériels (RPVO)

Samedi 31 La Fromagère Rando pédestres et VTT site du Billot (RPVO)

Juin

Dimanche 1^{er} : « La Fromagère » Randonnée Le matin (MNPA)

Dimanche 15 : Randonnée basse Vallée de la Touques 10 h au Breuil en Auge RPVO

Dimanche 15 : Journée du Patrimoine de Pays sur le thème « terre crue, terre cuite » (FRB)

Juillet

Mercredi 9 : « Du Moulin à la Ferme » 14h place de la Mairie Montviette (MNAP)

Vendredi 25 : Animation du cloître Rando thème et date à préciser (MNPA)

Rando Commune

Août

Animation du cloître Rando thème et date à préciser (RPVO)

Dimanche 17 : Journée de l'archéologie, de l'histoire et des Traditions populaires au Foyer Rural du Billot

9 h : (Salle des Fêtes du Billot) : **conférences** sur le thème de la communication

12h30 : **Repas** sur inscription

14h30 : **Démonstrations archéologiques et de savoir-faire** (FRB - HTP)

Septembre

Dimanche 14 : Sortie Manoirs (FRB –HTP)

WE 20-21 : Journées du Patrimoine

WE 27-28 Découverte de la Mayenne à Ste Suzannel Réservation obligatoire gîte d'étape (RPVO)

Dimanche 28 : Clôture de l'exposition Foyer Rural du Billot

Octobre

Mercredi 1er : Sortie Champignon JL SACCHI 14h place de la Mairie à Montviette (MNPA)

Dimanche 12 : Sortie Champignon JL SACCHI 14h place de la Mairie à Montviette MNPA

Dimanche 19 : Promenade des trois clochers à Ste Marie aux Anglais 14h Chapelle Ste Marie (RPVO)

Novembre

Dimanche 16 : Rando haute vallée de la Touques (RPVO/FRB HTP) 14 h Ticheville (Orne)

Un facteur rural au début du XXe siècle

François Wèbre

Au début du XXe siècle, le facteur faisait sa tournée tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés. Ce n'est qu'après 1936, que le dimanche fut jour chômé. Mais les jours fériés, le facteur faisait sa tournée, même que le 1^{er} janvier, il rentrait souvent « très fatigué ».

Souvenirs d'un facteur de campagne

M. Cacaut est devenu facteur à Saint-Pierre-sur-Dives en 1949. Il faisait la tournée suivante : Berville, Ecots, Saint-Martin-de-Fresnay. Avec tous les « écarts » à desservir, cela lui faisait 40 km à parcourir, à vélo, tous les jours. Pour l'achat du vélo, il touchait une prime et recevait, tous les ans, des bons pour l'achat des pneus.

La journée commençait à 6 heures, à la poste, par le tri du courrier. Celui-ci arrivait, par le train, à la gare de Saint-Pierre-sur-Dives ; les sacs postaux étaient acheminés à la poste par M. Carbonet ; puis quand il y eut des voitures, l'une d'elles allait chercher le courrier à la gare. Maintenant c'est un camion qui passe le matin à 6 h 30 et le soir à 17 h pour apporter le courrier à distribuer et remporter le courrier à trier.

La tournée pouvait commencer à 8 h. Le vélo était lourdement chargé car il transportait en plus du courrier placé dans une sacoche portée sur le dos, les colis sur les porte-bagages avant et arrière. Comme il n'y avait presque pas de boîtes à lettres, il rentrait dans toutes les maisons. Il apportait le courrier, bien entendu, mais rendait beaucoup de services pour les gens éloignés des commerces. En reconnaissance de ces menus services, le facteur avait souvent droit à « un petit remontant » qu'il était bien difficile de refuser.

La journée était longue. Le facteur cassait la croûte dans une ferme et le midi mangeait dans une autre. La plupart du temps, les facteurs de campagne avaient leur « planning » de repas pour la semaine : le lundi chez untel, le mardi ... En plus du courrier, à certaines périodes du mois, le facteur transportait beaucoup d'argent, car c'est lui qui apportait les retraites, les pensions d'invalidité, les allocations familiales et les mandats de toute sortes ; dans ces cas là, il avait souvent droit à un pourboire qui arrondissait « les débuts de mois » d'une somme parfois rondelette.

A la fin de la tournée, vers 16 h, le facteur rentrait à la poste et rendait ses comptes au receveur. Il remettait aussi le courrier qu'il avait relevé dans les boîtes en campagne. Ces boîtes avaient à l'intérieur un cachet que le facteur devait imprimer sur une feuille pour prouver qu'il l'avait bien ouverte.

Une fois dans l'année, le facteur était accompagné d'un contrôleur qui le suivait en vélo pour vérifier si le temps passé correspondait au temps déclaré. Evidemment le facteur avait intérêt à desservir tous les écarts car c'est cela qui lui faisait perdre le plus de temps. Mais ce jour-là, en général, il n'arrêtait pas pour manger ou pour boire un coup, enfin cela dépendait de l'inspecteur auquel il avait à faire.

A partir du mois de novembre, après sa tournée, la facteur repartait pour présenter ses calendriers (parfois il prenait deux ou trois jours de congé). En général, cette tournée était intéressante, mais pas sans risques, en rentrant le soir, souvent, il n'avait plus soif. Il proposait « des simples, des doubles et des effeuillés, mais dans les bonnes maisons seulement, c'est à dire les familles qui lui faisaient un pourboire à chaque mandat, qui lui offraient le casse-croûte. Les familles moins généreuses n'avaient le droit qu'à un simple, parfois même il « oubliait certaines familles ». La recette des calendriers était souvent très importante, le facteur était le seul à se présenter. Cela compensait un peu le salaire qui était très modeste. Maintenant, il y a de la concurrence.

La carrière du facteur

Aucune formation particulière n'était nécessaire pour devenir facteur. Un jeune ayant le Certificat d'Etudes pouvait être embauché comme auxiliaire. Si après un ou deux ans, s'il donnait satisfaction, il pouvait être titularisé.

Le facteur est noté pendant toute sa carrière par le Receveur des Postes (voir tableau). Les bonnes notes aidant, bien sûr, à l'avancement dans les grades et donc la rémunération.

Avant d'être titularisé, le facteur devait prêter serment. Le serment auquel les facteurs sont assujettis en exécution de la loi du 29 août 1790, relative au secret des lettres, doit être prêté dans les termes suivants :

« Je jure de remplir fidèlement mes fonctions, de garder et observer exactement la loi sur le secret des lettres, et de dénoncer aux Tribunaux toute les contraventions qui viendraient à ma connaissance.

Le greffier de la justice de paix du canton de Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux, département du Calvados, certifie que M. CACAUT Maurice, dénommé et qualifié d'autre part, a prêté serment dans les termes ci-dessus énoncés, à l'audience pblque de la Justice de paix dudit canton le 15 avril 1948.

signature du greffier. »

Vous pouvez lui confier vos petits secrets, il est discret, il ne le répétera pas !

Le métier a commencé à changer quand les facteurs ont eu le droit d'utiliser un vélomoteur. Les boîtes à lettres ont commencé à faire leur apparition ; elles évitaient au facteur « les écarts », c'est-à-dire les rades¹ des fermes, mais le facteur voyait de moins en moins les gens. Le métier se déshumanisait. Puis les voitures ont fini de séparer le facteur de ses clients. Pour conduire les voitures de la poste, il faut un permis administratif. Voilà maintenant le facteur n'est plus le lien entre le bourg ou le village et les gens isolés dans la campagne augeronne, c'est un usager de la route qui s'arrête souvent sans voir les gens. Ce n'est pas parce que les facteurs vont plus vite à faire leur tournée que les lettres mettent moins de temps à arriver à leurs destinataires, alors est-ce un progrès ?



M. Cacaut, en tournée, avec sa CV de l'administration des postes

¹ terme spécifiquement augeron désignant l'allée qui mène de la route à la maison d'habitation (Ndrl)

PREFECTURE
DU
CALVADOS
CABINET du PREFET

PERSONNEL

POSTES

COMMISSION
DE FACTEUR

NOTA. — La présente Commission est soumise au timbre de dimension (Arrêté ministériel du 7 février 1831).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet du département du Calvados,

Vu le décret du 25 mars 1852,

Sur la proposition de M. le Directeur des Postes et des Télégraphes du département,

ARRÊTE :

M. **CACAUT Maurice**

est nommé à l'emploi de facteur n° _____ au bureau de poste de **ST PIERRE SUR DIVES** pour remplir les fonctions conformément aux lois et règlements sur le service des postes. Il devra prêter le serment spécifié par la loi du 29 août 1790, concernant le secret des lettres.

Les autorités constituées, civiles ou militaires du département sont requises de reconnaître et faire reconnaître, partout où il appartiendra, le sous-agent dénommé ci-dessus en sa dite qualité, et de lui prêter aide et protection dans tout ce qui a rapport à l'exercice de ses fonctions.

Caen, le **12 mai 1949**

Le Préfet du Calvados

Alexandre STIRN

ENREGISTRÉ :

pour ampliation
le secrétaire général

Le Directeur des Postes et des Télégraphes
du département du Calvados



[Signature]

T. S. V. P.

Le téléphone et le télégraphe à Lisieux en 1899

Daniel Deshayes

septembre 1999

Une modification du tarif téléphonique en janvier, permet d'avoir quelques notions de ce qu'était alors le développement et l'usage du téléphone. La durée de l'unité de conve

Aussi, l'utilisateur " *souhaite que les demoiselles du téléphone ne fassent pas perdre aux abonnés un temps si précieux, en les questionnant inutilement, en causant dans le bureau voisin, ou en interrompant radicalement la communication. Il n'est pas rare en effet, d'entendre une minute après le commencement de la conversation, une voix flûtée, douce, mélodieuse, mais très énervante, en cette circonstance, qui vous dit: "Avez-vous fini monsieur ? - Vous ne parlez plus ? ou bien : Allô Paris ! Allô Caen! Allô Lisieux ! Toutes questions qui empêchent de causer tranquillement avec l'interlocuteur", etc...*

Dans les mêmes colonnes, est également donné le compte-rendu de l'assemblée générale des souscripteurs au téléphone Caen/Paris et rattachements, qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Lisieux. En dehors de ses comptes, elle s'engage à intervenir près des Postes, pour obtenir que les communications téléphoniques reliant Caen au départ des autres villes soient à tarif réduit de 9 h à minuit, ainsi qu'elles existent déjà dans d'autres villes.

Une bonne nouvelle est annoncée en fin d'année. Le sous-secrétaire aux Postes et Télégraphes étudie un vaste projet tendant à créer un réseau téléphonique, embrassant toute la France. Grâce à une combinaison ingénieuse, qui sera bientôt vulgarisée, l'on pourra communiquer par téléphone de n'importe quelle petite commune de France à une autre.

Il faut rappeler que c'est le 10 mars 1876, que l'américain Graham Bell échangeait la première conversation téléphonique. Deux ans l'Exposition Universelle de 1878 présentait aux Français ce nouveau mode de communication. Reconnaisant très vite le côté pratique de cette invention, quelques augers demandèrent et obtinrent dans les années 1880 une ligne d'intérêt privé.

Par exemple, en août 1884, l'entrepreneur de transports Dubus obtenait l'autorisation de

Il faut rappeler que c'est le 10 mars 1876, que l'américain Graham Bell échangeait la première conversation téléphonique. Deux ans l'Exposition Universelle de 1878 présentait aux Français ce nouveau mode de communication. Reconnaisant très vite le côté pratique de cette invention, quelques augers demandèrent et obtinrent dans les années 1880 une ligne d'intérêt privé.

Par exemple, en août 1884, l'entrepreneur de transports Dubus obtenait l'autorisation de relier ses deux établissements de Trouville et de Deauville. Aussi, dans le développement du téléphone, l'essor du tourisme balnéaire sur la Côte Fleurie va-t-il être particulièrement déterminant. Trouville, alors la reine des plages, et Honfleur devinrent les deux premières communes calvadosiennes reliées à Paris en transitant par Rouen. Il fallut attendre 1897 pour que le conseil général du Calvados étudia un projet de réseau téléphonique départemental. Sous l'impulsion du député de Caen, Georges Lebreton, le projet d'un circuit Caen-Paris prit forme, complété par trois lignes intradépartementales : Caen-Bayeux, Caen-Lisieux et Caen-Trouville. Le premier 1898 vit ainsi la mise en service de ces quatre circuits, le dernier étant Caen-Trouville le 13 juin.

Le Progrès Lexovien du 26 mars présentait ainsi la cabine de Lisieux : "En passant par la Grande Rue, vos yeux sont attirés par une grande pancarte bleue, sur laquelle se détache en caractère très visibles ces mots : **"cabine téléphonique publique"**. Dès cette année 1898, Lisieux possédait 7 abonnés, Deauville 8, Trouville 11 et Honfleur 10. Aussi, en 1899, le conseil général était saisi d'un projet de réseau départemental. Il fut rejeté à sa session d'août, la majorité prétextant : *"s'il faut du téléphone, pas trop s'en faut : si l'abondance des communications provenant de l'augmentation des postes téléphoniques rendait illusoire le service à attendre des lignes actuelles, ce serait une fois de plus le cas de constater que le mieux est l'ennemi du bien"*.

On ne peut pas dire que nos représentants furent très clairvoyants sur le développement de ce nouveau mode de communication, mais au moins n'avaient-ils pas à supporter les sonneries intempestives de ce qui deviendra un siècle plus tard : "le portable".

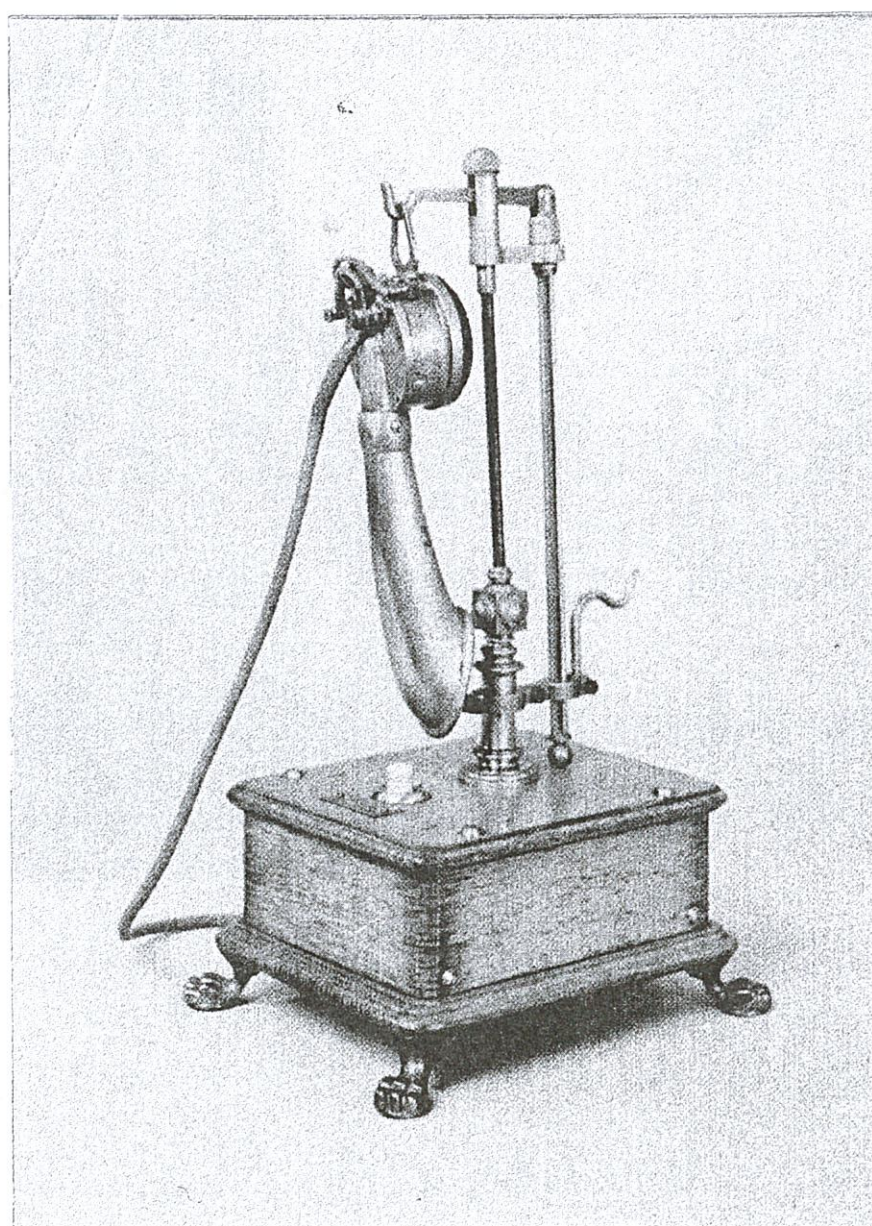
En octobre, le Lexovien s'extasie devant les progrès du télégraphe, installé depuis près d'un demi siècle dans la région : " Verrons-nous un jour, l'application de la merveilleuse invention qui nous permettrait de transmettre de Lisieux à Paris ou tout autre endroit, quinze cents mots à la minutes? Les appareils en service permettaient avec un bon opérateur de transmettre une moyenne de mille mots à l'heure. Le nouveau système permettrait d'envoyer cette même dépêche de mille mots en quarante secondes. Des expériences très avancées avaient alors lieu entre Berlin et Vienne, en présence de représentants de plusieurs gouvernements dont la France. Le nouvel appareil serait d'une application très pratique.

L'avènement du second Empire avait entraîné un développement rapide de la télégraphie électrique. Dès 1851 est lancé un programme pour relier toutes les préfectures de France à Paris. En 1853 fut établie la liaison Paris-Evreux-Caen-Saint-Lô-Cherbourg, suivant la ligne de chemin de fer. Lisieux fut raccordé dès 1855. Trouville et Honfleur furent reliées en 1858, mais Deauville, peu connu, attendit 1871.

Poste S.I.T 1906

Collection historique des télécommunications – N° 27

Musée de la Poste - Caen



SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)
L'Hôtel des Postes
et les Martyrs de la Carte Postale



Editeur Gosselin

Photo. Graindorge, Bretteville-sur-Laize

Marques postales et oblitérations de Lisieux (XVIII^e et XIX^e siècles)

Claude LOGRE

Avant la poste et depuis le Moyen Age, il y a des messagers au service des villes, des couvents, des universités, à l'usage des consuls, des religieux et de leurs élèves. Ces messagers, ainsi que les personnes qui se déplacent pour leur profession : négociants, voituriers servent d'intermédiaires pour le courrier des particuliers, mais c'est purement occasionnel.

En 1479, une poste d'Etat est créée, avec ses chevaucheurs et ses relais, pour l'usage exclusif de l'administration royale.

La création, en 1576, de Messagers royaux à itinéraire fixe, améliore une situation qui restait cependant encore bien imparfaite.

Le service de la poste aux lettres, service régulier mis à la disposition du public, date du début du XVII^e siècle, le mérite en revient au bon roi Henri qui charge son Contrôleur Général des Postes, de monter des courriers spéciaux destinés au transport de la correspondance des particuliers.

En 1668, Louvois entreprend d'unifier, de centraliser et d'harmoniser les services de la Poste aux lettres.

Le règlement du 11 avril 1676, fixe le montant des taxes pour l'acheminement des correspondances. Ces taxes sont basées sur la distance de ville à ville. Il devient indispensable d'indiquer le nom du bureau d'origine sur le pli. C'est la naissance de la marque postale.

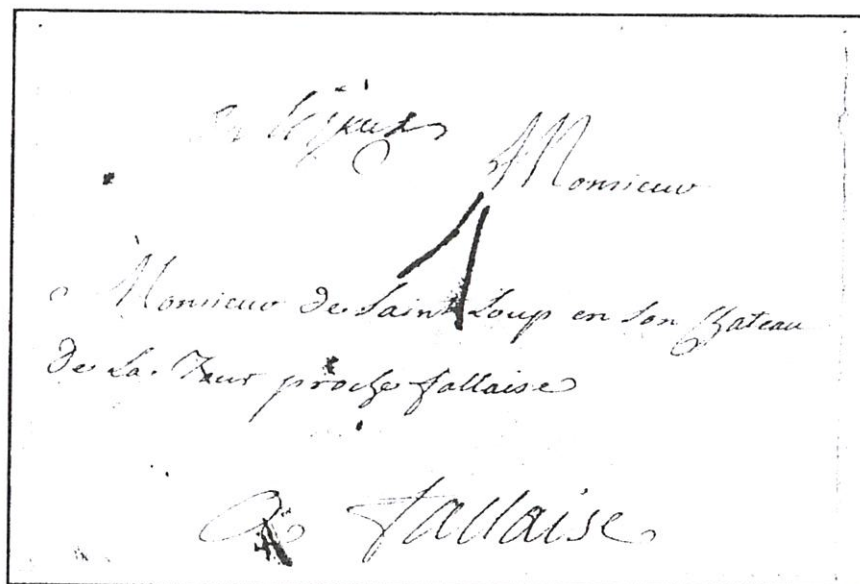
A l'époque on pouvait expédier les lettres de deux façons :

- **En port dû** : le port de la lettre était payé par le destinataire. C'était l'usage. Le contraire aurait été considéré comme un manque d'éducation. Cette manière de procéder, partait du principe qu'un service se paie lorsqu'il est rendu. Le montant à payer par le destinataire est apposé au recto, sous forme d'un chiffre manuscrit ou au tampon.

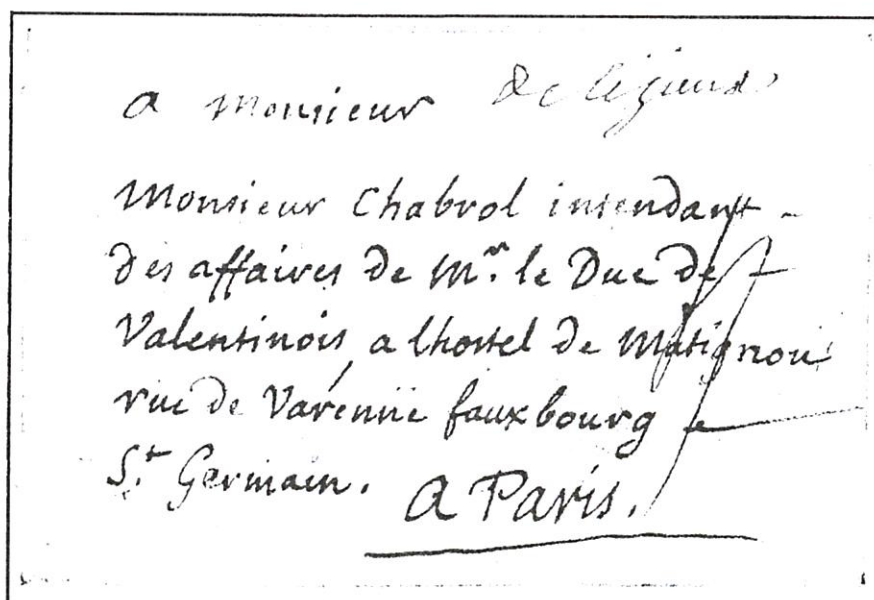
- **En port payé** : dans ce cas l'affranchissement de la lettre était payé par l'expéditeur. Les correspondances expédiées aux magistrats, notaires, ect.. devaient être acheminées en port payé, de telle façon que le destinataire les reçoive sans rien devoir déboursier. Le montant du port accompagnait la lettre jusqu'au bureau de destination.

La poste existait à Lisieux dès le XVII^e siècle. La date de la création du bureau nous est inconnue, mais l'on trouve déjà Lisieux sur la liste des bureaux, annexée au tarif du port des lettres appliqué le 1^{er} Janvier 1704.

Plis en port dû avec le nom manuscrit de la ville d'origine



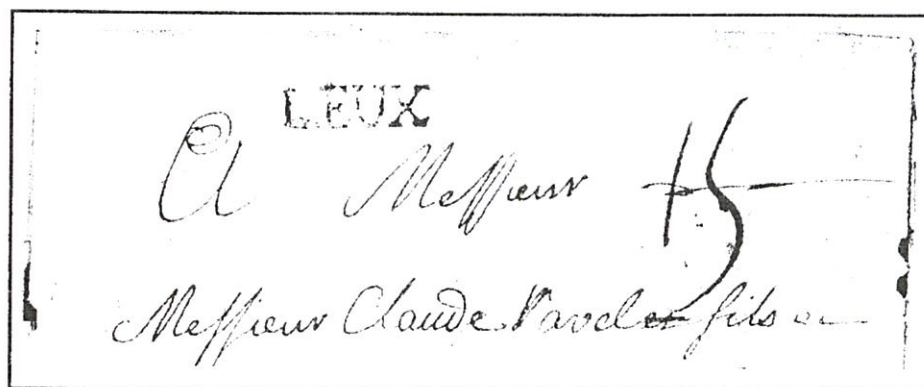
Marque manuscrite « de lisieux »
pli en port dû adressé à Monsieur de Saint Loup en son château de la Tour
proche fallaise (Saint Pierre Canivet)
Taxe manuscrite 4 sols
17 Mars 1746



Marque manuscrite « de lisieux »
Pli de Jacques de Goyon-Matignon, Duc de Valentinois
Prince de Monaco de 1731 à 1734, sous le nom de Jacques 1^{er}
adressé à l'intendant de sa maison : « l'Hôtel Matignon »
Taxe manuscrite 4 sols - 10 avril 1742

C'est vers 1690/1695 qu'apparaissent les premières marques au tampon, fabriquées localement et à l'initiative des responsables des bureaux de poste. Ceci explique leurs formes variées.

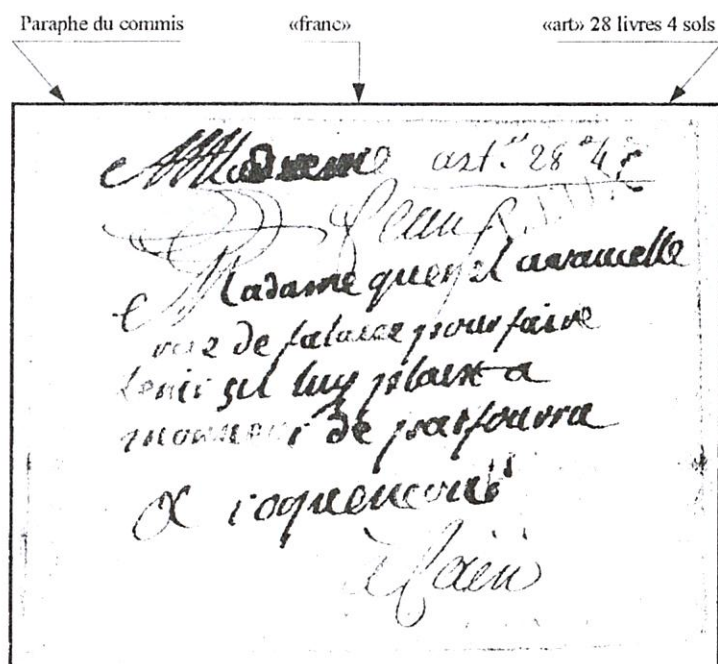
Sur la première marque au tampon de Lisieux, le nom de la ville est en abrégé : L. EUX



Pli en port payé
Griffe linéaire rouge
L. EUX
Taxe manuscrite 15 sols
13 Septembre 1765

La Poste effectuait également le transport des fonds. Le service des articles d'argent («art.» en abrégé) avait pour objet la transmission des fonds, celle-ci s'effectuant en dehors de tout monopole.

Ce service est aussi ancien que le transport des lettres puisque nous le trouvons cité dans le tarif de 1627 : «...ordonnons à nos commis de tenir entre eux correspondance de remises et de recevoir les deniers qui leur seront présentés à découvert, dont ils chargeront les registres, pourvu qu'ils n'excèdent pas la somme de 100 livres par chaque particulier, et de se contenter d'un prix raisonnable pour le port d'iceux, à proportion de la distance des lieux ». En fait c'est donc un prix négocié qui est payé pour l'envoi de fonds par la Poste.



Pli en port payé en accompagnement de fonds
(28 livres 4 sols)

Griffe linéaire rouge L. EUX
Mention manuscrite «franc» et paraphe
16 Juin 1744

Le destinataire n'est qu'un intermédiaire :
«Madame quenet pour faire tenir s'il luy plaist
à monsieur de parfouru à roquencourt»

En 1644, le nouveau tarif met fin à l'arbitraire des commis de la Poste. Il instaure un droit de « 1 sol pour livre de toutes les sommes qui en seront portées par lesdits courriers ordinaires »

Le pli en accompagnement est acheminé en franchise.

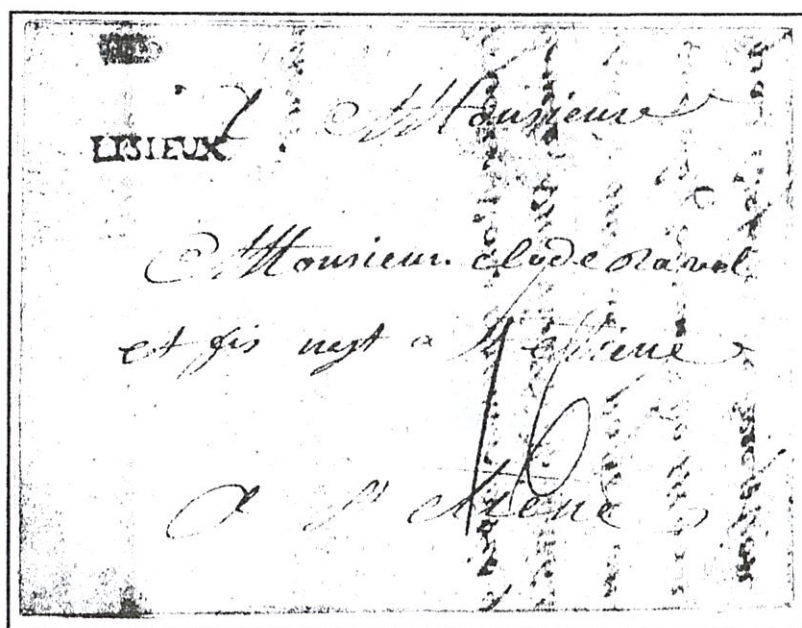
Jusqu'à la fin de l'ancien régime, le bureau de Lisieux utilisera des griffes variées avec des encres noires, rouges ou lilas.

1°) Pour les plis en port payé :



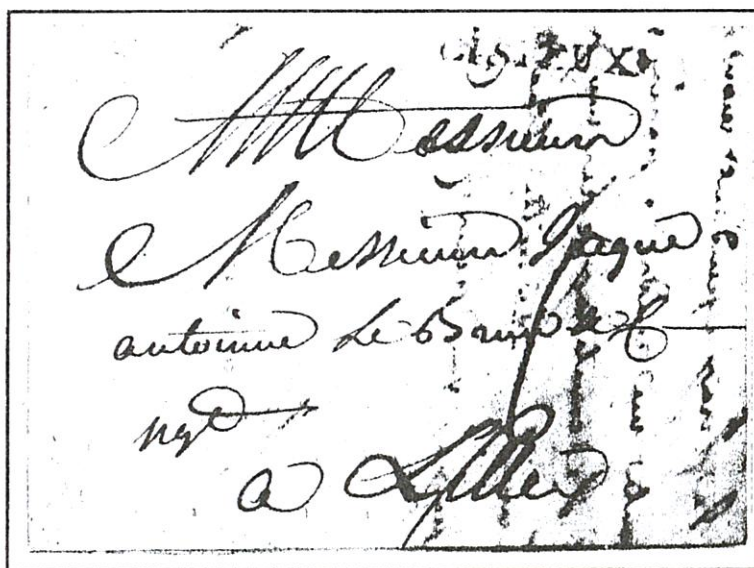
P.P. ALISIEUX

2°) Plis en port dû :

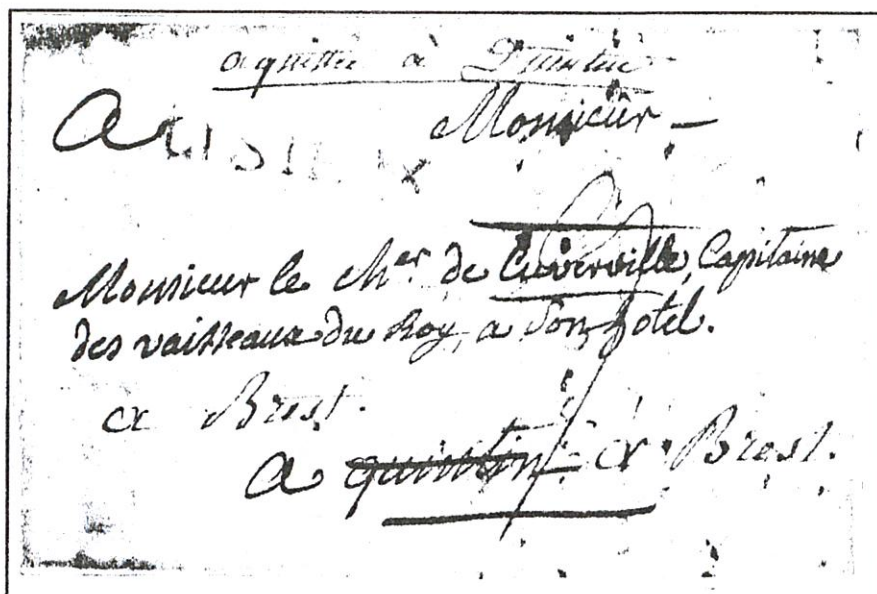


Griffe linéaire 17 mm (lilas)
Taxe manuscrite 16 sols
5 Février 1772

Griffe linéaire 26 mm (lilas)
Taxe manuscrite 6 patards⁽¹⁾
20 Janvier 1778



⁽¹⁾ Pli en port dû pour Lille, ville située dans les Flandres, la taxe à payer par le destinataire est exprimée en monnaie locale : le patard.



Griffe linéaire 35 mm (lilas)
Mention manuscrite :
« acquittée à Quintin »
5 Juin 1791

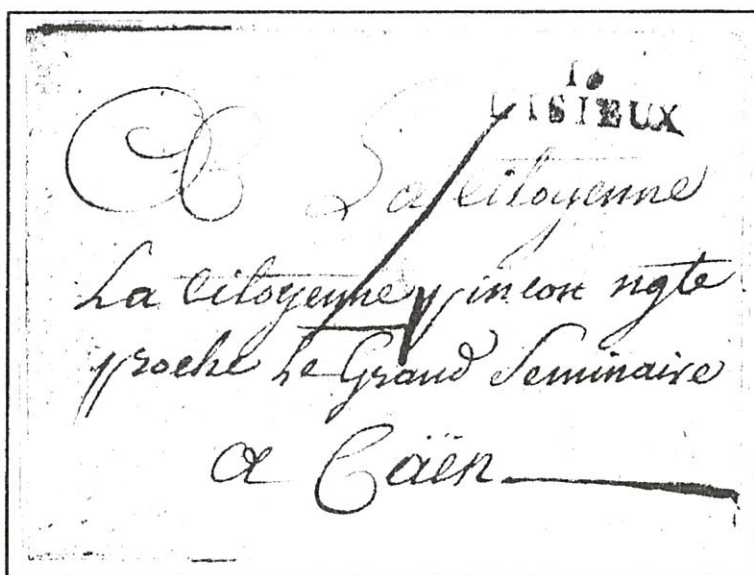
Ce pli est adressé à Monsieur le Chevalier de Cuverville, Capitaine des vaisseaux du Roy, à son hôtel à Quintin. Le destinataire ayant changé de domicile, la taxe est payée par un ami qui fait la réexpédition à Brest. La mention «acquittée à Quintin» est alors portée et la taxe est annulée.

En 1790 la France est divisée en 83 départements, numérotés par ordre alphabétique. Le Calvados porte alors le n° 13 (Le département des Alpes Maritimes n'existait pas, il ne fut créé qu'après l'annexion du Comté de Nice en 1793, il lui fut attribué le n° 85)

En 1792 apparaissent les griffes où le nom du bureau est surmonté du numéro du département. Sont concernées les marques de port dû et les marques de port payé. Comme quoi la codification postale n'est pas une invention récente. Ces griffes sont de dimensions variables.

Les marques de port payé portent un P de chaque côté du numéro de département.

Griffe linéaire rouge de port dû - 26 x 8
Taxe manuscrite 4 sous
12 Février 1793

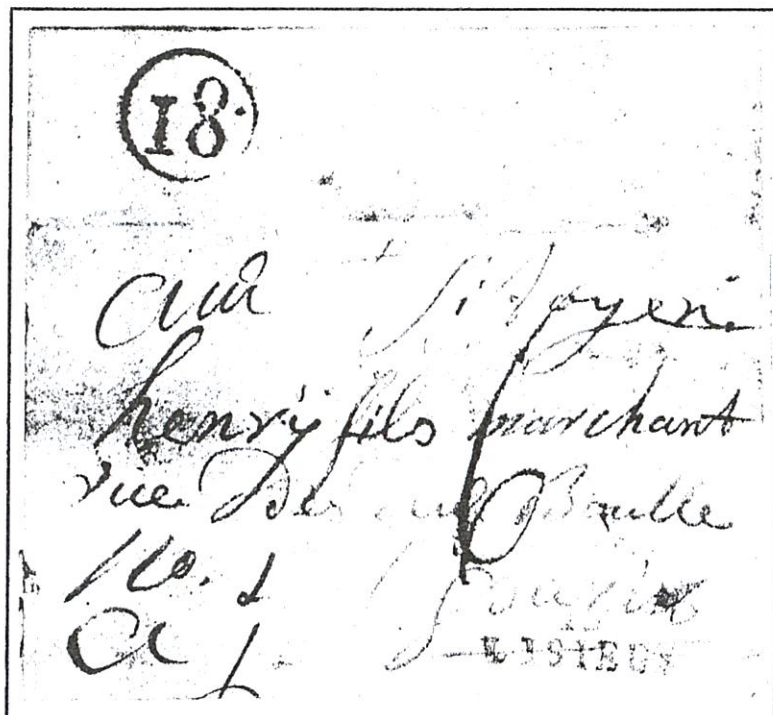


Avant 1802, les lettres n'ont pas de cachet donnant la date. Cependant à Paris, Lyon et Nantes, des cachets connus sous le nom de quantième indiquent le jour de distribution, mais ni le mois ni l'année ne sont indiqués.

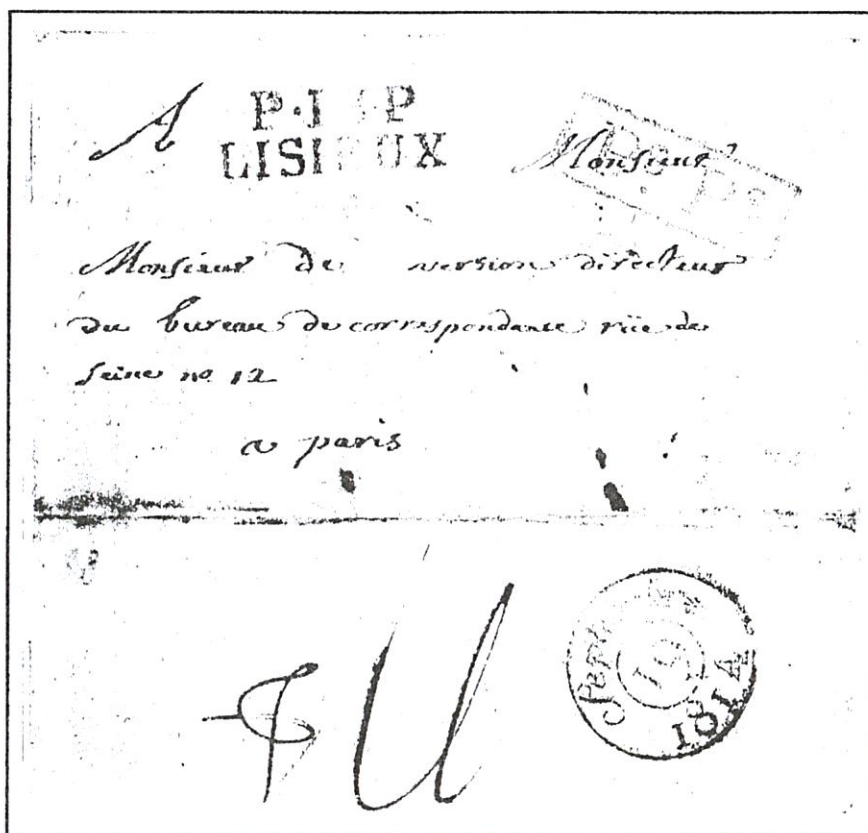
En 1802, le cachet apposé à l'arrivée, porte la date complète, d'après le calendrier Républicain (de Vendémiaire an 11 à Nivôse an 14)



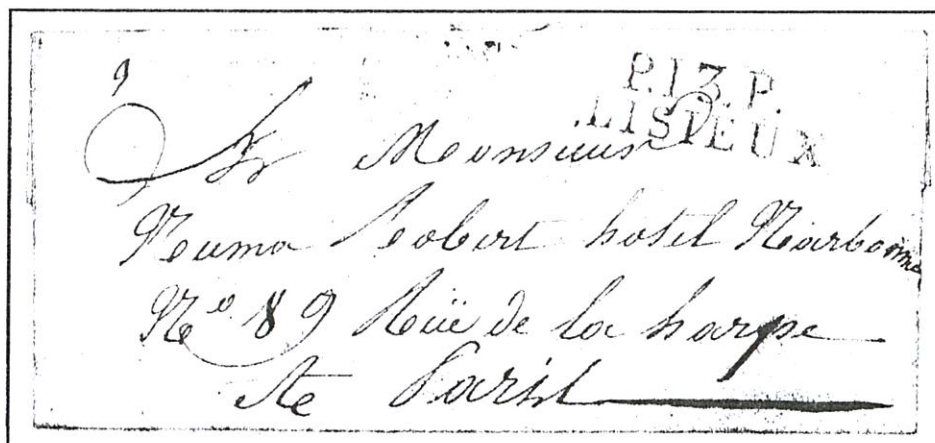
Dateur rouge d'arrivée à Paris
22 Nivôse an 12



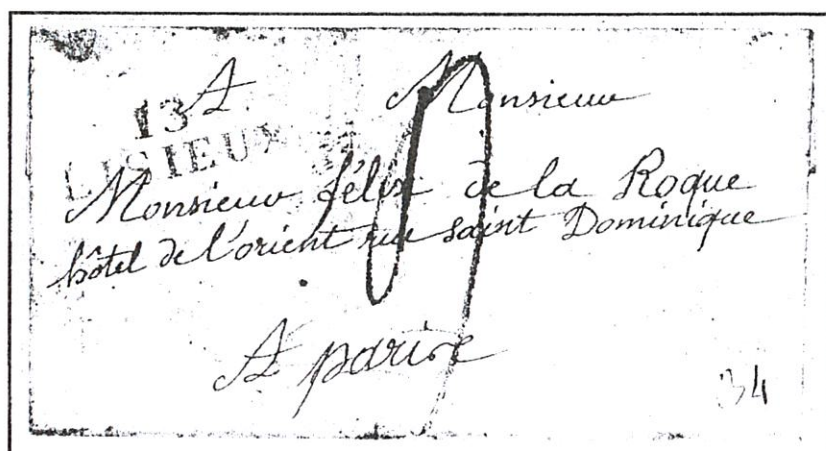
Griffe linéaire 26 x8 - Taxe manuscrite 6 sous
8 Novembre 1796
Dateur d'arrivée 18. (Brumaire an 5)



Griffe linéaire de port payé 29 x 12
P° P° (Port payé jusqu'à Paris)
Au verso : Dateur d'arrivée
19 Septembre 1814



Griffe linéaire de port payé 32 x 11
11 Juillet 1825

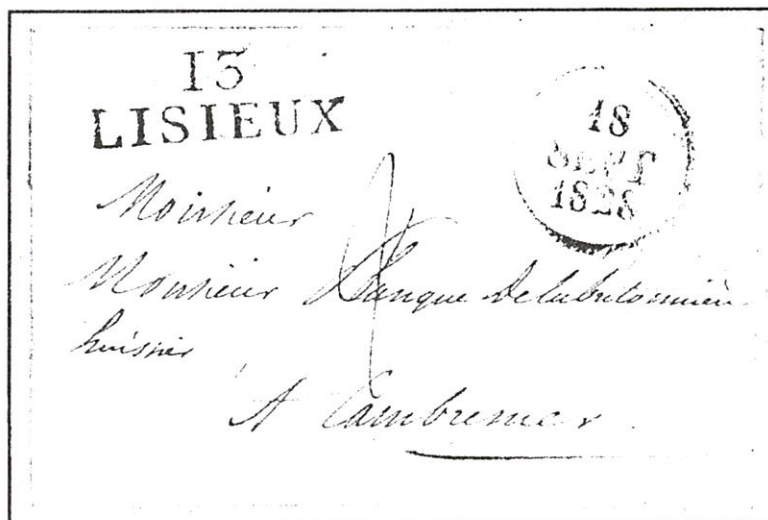


Griffe linéaire 31 x 10,5
Taxe manuscrite 4 décimes
10 Juillet 1826

L'Administration des Postes prend conscience de l'intérêt de contrôler le délai d'acheminement de la lettre. Il met en service un nouveau cachet n'ayant pas de localisation, donc identique pour tous les bureaux, il ne comporte qu'un cercle, à l'intérieur duquel, un bloc dateur à trois éléments indique le quantième, le mois et l'année.

A compter du 1^{er} Janvier 1826, le verso des lettres est frappé de ce dateur, au bureau d'arrivée et à partir du 1^{er} Février 1828, il est apposé au recto et indique la date d'expédition.

Griffe linéaire de port dû 34 x 12
Taxe manuscrite 2 décimes
Cachet dateur
18 Septembre 1828



En présence des deux éléments dont disposaient alors les bureaux pour *timbrer* les lettres, griffe linéaire indiquant le lieu d'origine et dateur, qui nécessitaient une double manipulation, l'Administration était fatalement amenée à en réaliser la synthèse.

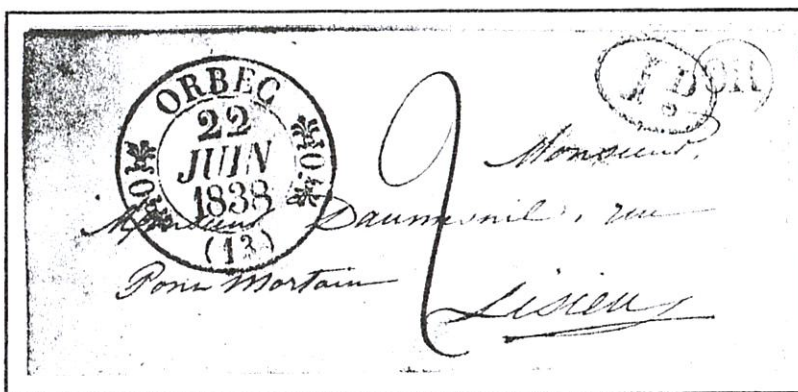
Un cachet dit «de Février 1828», envoyé à une centaine de bureaux, se présentait comme un composteur rectangulaire dont tous les éléments étaient mobiles. La composition de l'appareil demandait trop d'attention et de minutie... C'était l'échec.

L'Administration reprenait l'idée d'un cachet circulaire. Un nouveau modèle, comprenant trois variantes, allait enfin voir le jour en 1829 et être mis en service à la fin de l'année. une couronne fixe donnant le lieu d'origine ainsi que le n° du département et contenant au centre un bloc-dateur composé d'éléments mobiles. Les trois variantes consistant en la présence ou l'absence d'ornements latéraux.

1°) Le cachet à date « à doubles fleurons », dit type 11

C'est esthétiquement le plus accompli. Sa couronne présente, de part et d'autre du nom du bureau, deux ornements verticaux composés chacun de deux fleurons symétriques séparés par un ovale horizontal.

Les doubles fleurons laissant moins de place dans la partie supérieure de la couronne, ce motif orne le cachet à date des villes dont le nom est plutôt court, de deux à six lettres.

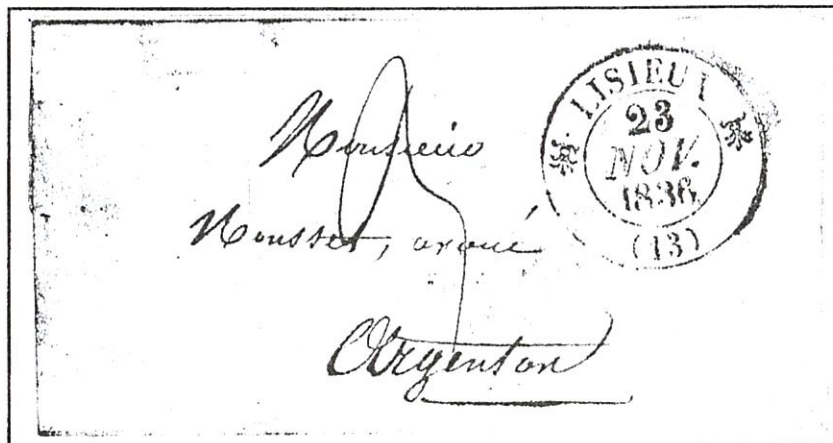


Cachet à date « à doubles fleurons » d'Orbec
Taxe manuscrite 2 décimes
OR : Origine Rurale - 1.^D (rouge) : Décime Rural
22 Juin 1838

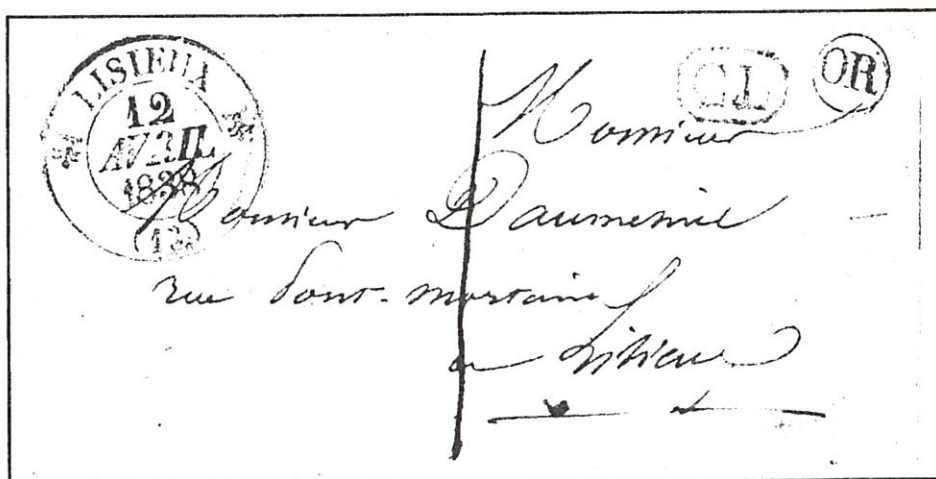
Pour cette raison, le bureau de Lisieux ne sera pas doté de ce type de cachet.

2°) Le cachet à date « à simples fleurons », dit type 12

Il se distingue du précédent par une ornementation réduite à un seul fleuron de part et d'autre du nom du bureau.



Cachet à date
« à simples fleurons »
Taxe manuscrite 3 décimes
23 Novembre 1836

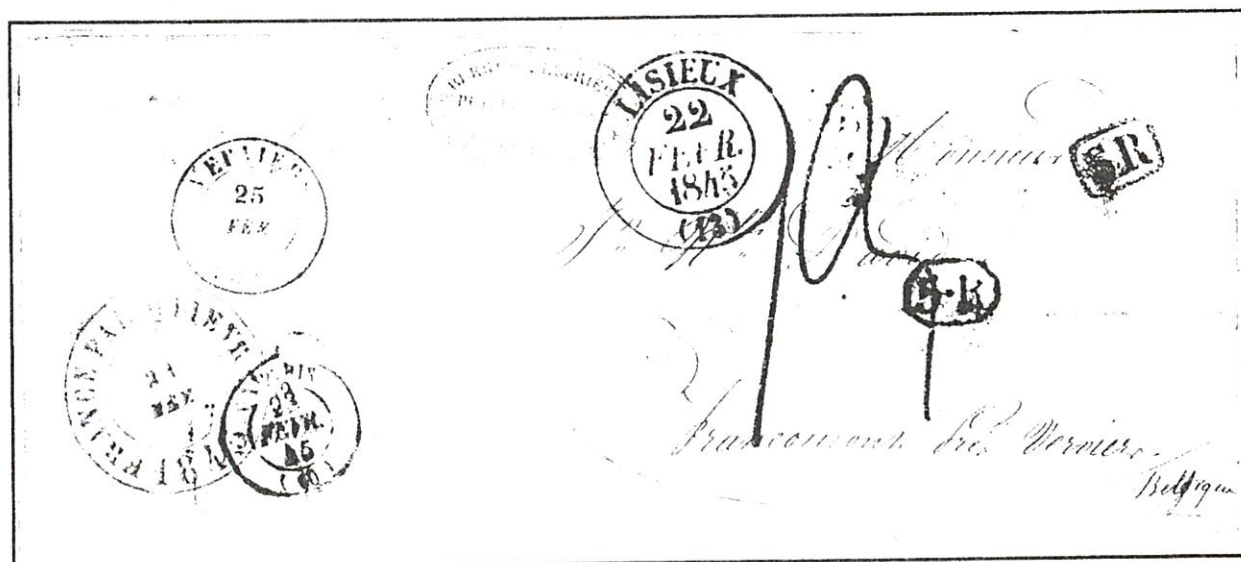


Cachet à date « à simples fleurons »
Taxe manuscrite 1 décime
 CL (Correspondance Locale) - OR (Origine Rurale)
 12 Avril 1838

3°) Le cachet à date « sans fleurons », dit type 13

Il est dépourvu de tout ornement.

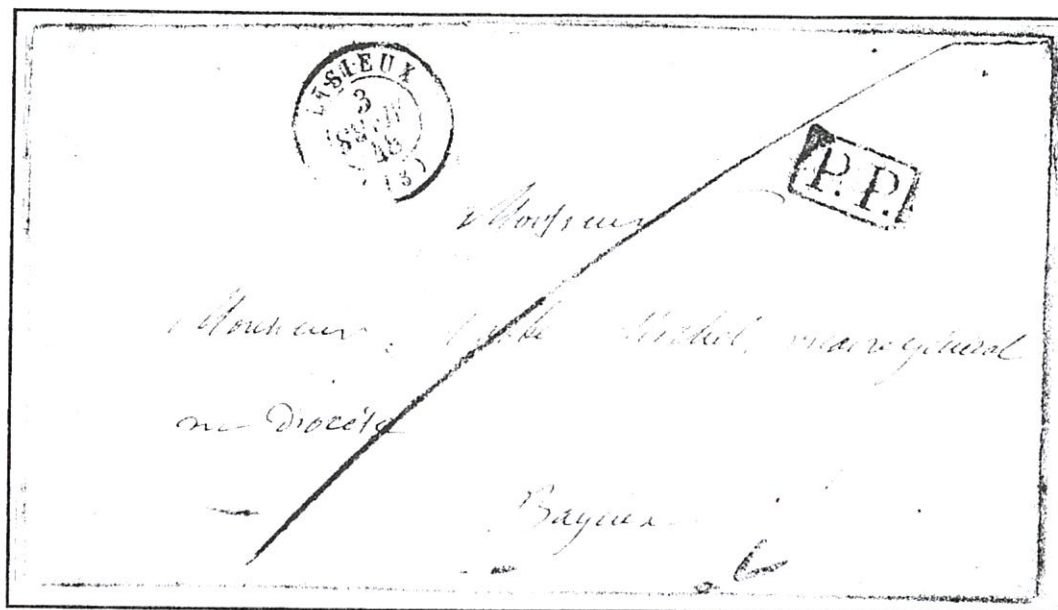
Initialement, il semble avoir été attribué surtout à des bureaux dont le nom assez long occupe la plus grande partie de la couronne. Par la suite sa production se généralise et il remplace suivant les besoins les cachets types 11 et 12 hors d'usage. A Lisieux on ne trouve ce cachet à date qu'à partir de Septembre 1838.



Cachet à date « sans fleurons » sur un pli pour la Belgique
Taxe manuscrite 13 décimes
 5-R (rouge) : 5^e Rayon de taxe à partir du point frontière
 SR (bleu) : Service Rural Belge
 Au verso : Cachet d'entrée en Belgique « France par Quiévrain » (vert)
 et cachet à date d'arrivée à Vervier (rouge)
 22 Février 1845

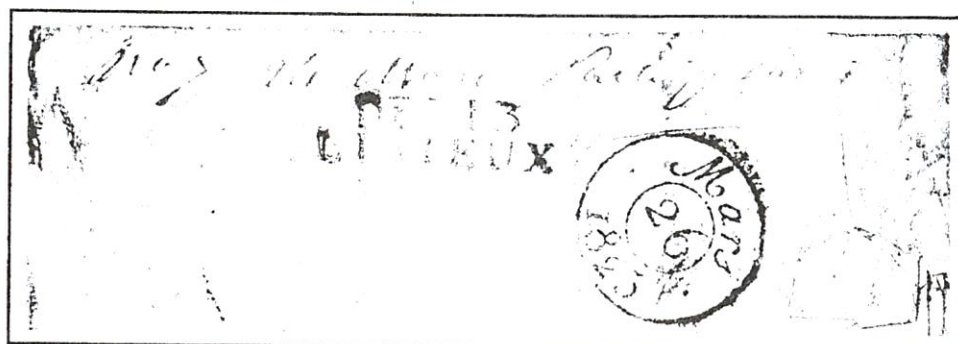
Réduction 10%

La conception de ce type (numéroté 15) est en filiation directe avec celle des précédents : nom du bureau en haut de la couronne, et, en bas le numéro du département. Le type 15 bénéficiera d'une remarquable longévité, sa carrière couvre plus de trente ans, de 1838 à 1869.



Cachet à date type 15
(Le mois est disposé à l'envers dans le dateur)
P.P. rouge (Port Payé)
3 Mars 1848

Le régime général de l'expédition des lettres était le Port-Dû ; de ce fait les facteurs avaient à tenir un décompte des taxes à recevoir, cet état était établi avant la distribution. Le facteur devait, dès son retour au bureau, remettre la somme des encaissements déjà comptabilisés. Si pour une raison quelconque (refus, chancement d'adresse, etc ...) il rendait la lettre à son bureau, celui-ci devait passer une écriture comptable de «déboursé», puis renvoyait ou faisait suivre la lettre. Cette opération devait toujours être inscrite sur le verso du pli.

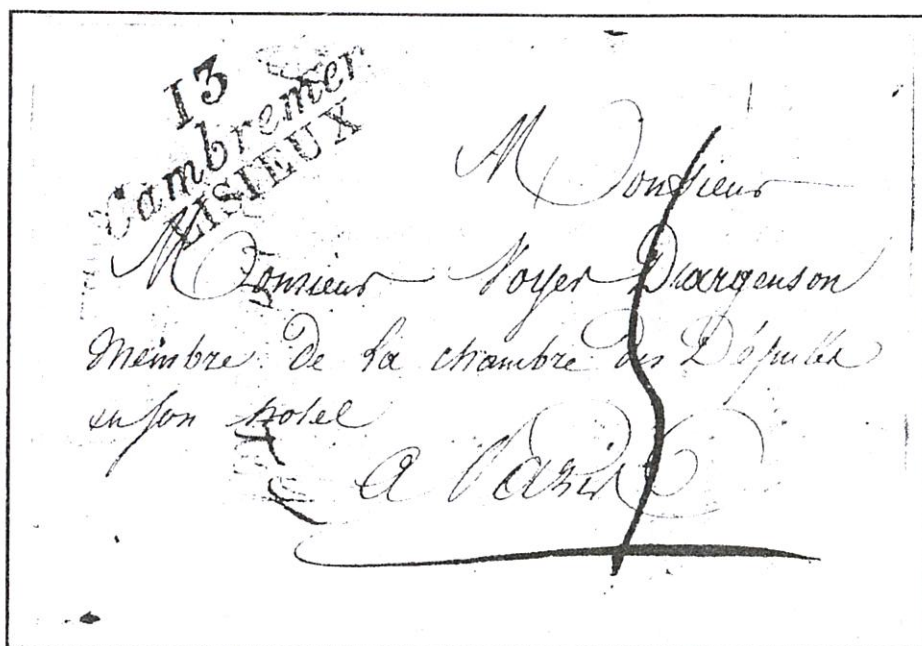


*Pli en Poste restante
à Lisieux
réexpédié à Paris
Marque de déboursé
DEB 13 / LISIEUX
26 Mars 1825*

Les bureaux de distribution

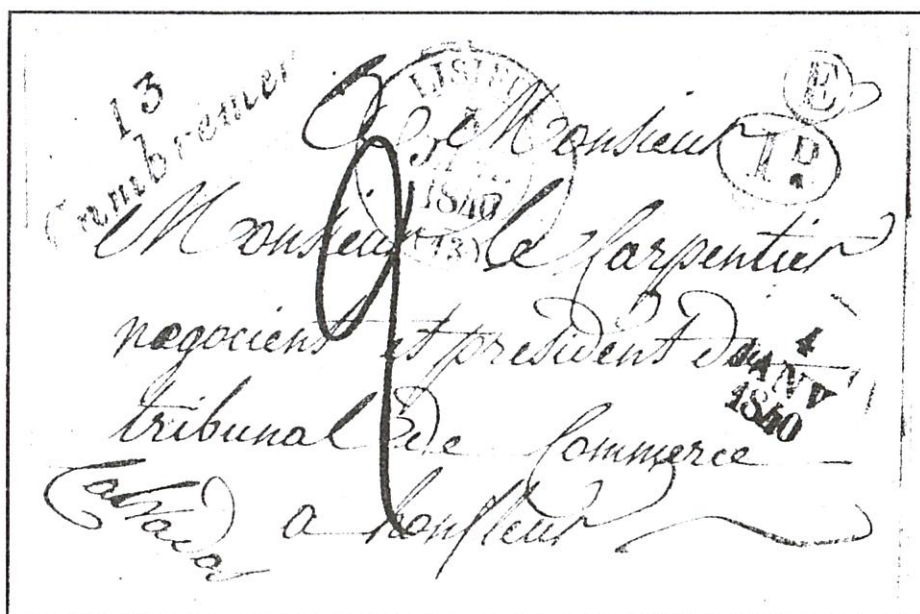
Dés 1819, par suite du développement du trafic postal, l'Administration des Postes officialisa de nouveaux bureaux dans les villes et villages où le besoin s'en faisait sentir : les bureaux de distribution, bureaux secondaires qui n'avaient pas la possibilité de faire toutes les opérations postales. Leur rôle consistait à recevoir et distribuer le courrier. Ils étaient rattachés à un bureau de direction.

Trois bureaux de distribution dépendaient de Lisieux : Cambremer, Fervaques et Livarot. Ils étaient dotés d'une griffe linéaire, connue sous le nom de cursive double. Cette griffe comportait le numéro du département, le nom du bureau de distribution en caractères italiques minuscules (cursives) et le nom du bureau de direction en lettres capitales.



Cursive double
13
Cambremer / LISIEUX
Taxe manuscrite :
5 décimes
8 Juillet 1828

En 1830, l'Administration des Postes ordonna d'enlever le nom du bureau de rattachement sur tous les cachets. Cette opération fut réalisée par limage et donna naissance à la cursive simple.

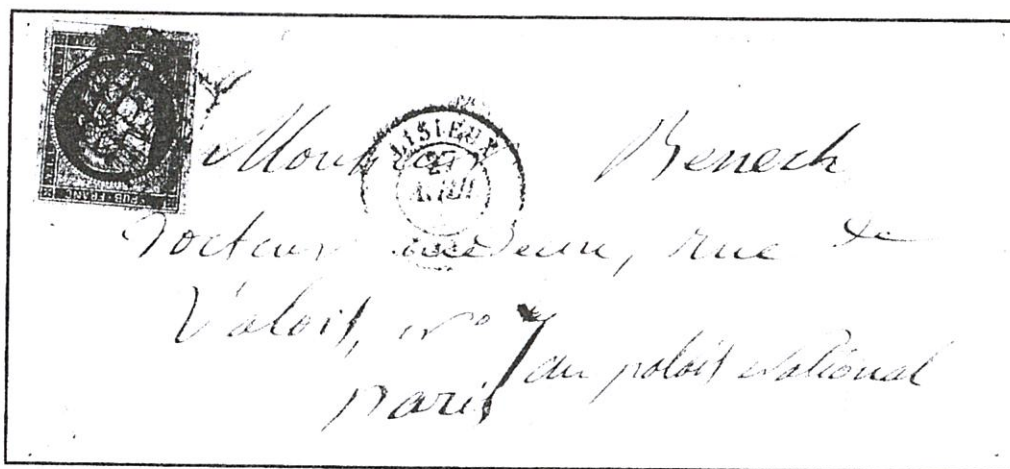


Cursive simple
13 / Cambremer
Cachet à date type 13 de
Lisieux, taxe manuscrite
2 décimes
1.^D (Décime Rural)
Boîte «E» (Pontfol)
Dateur : 4 Janvier 1840

Le timbre-poste

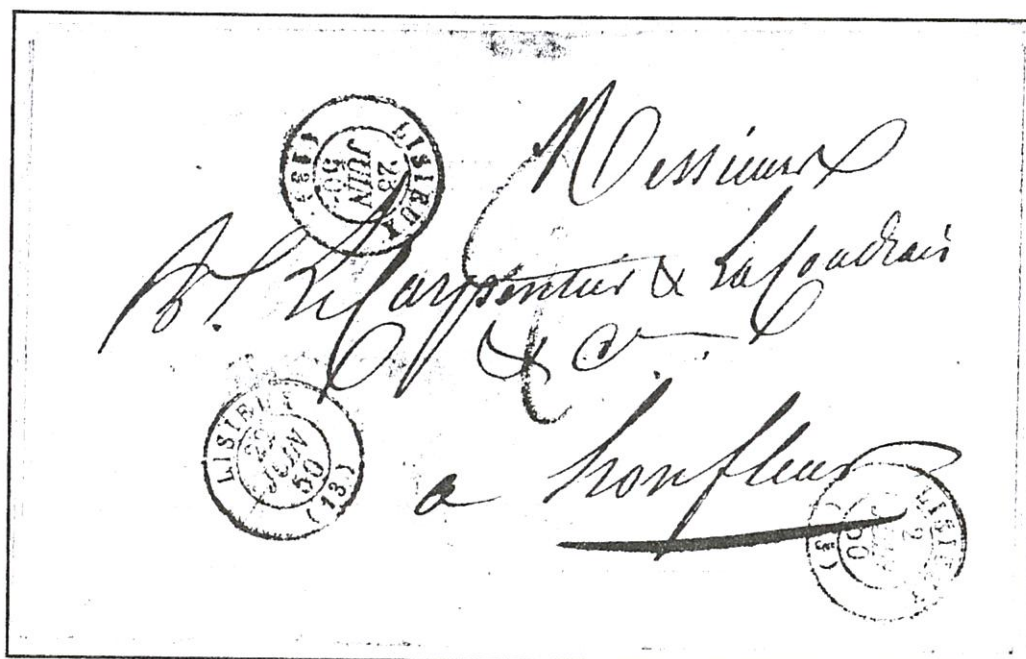
Le premier timbre-poste a été utilisé le 6 Mai 1840 en Grande Bretagne. Le 24 Août 1848, Etienne Arago, alors directeur de l'Administration Générale des Postes de la toute jeune II^e République, fait voter la loi instituant le timbre-poste. Le 1^{er} Janvier 1849, était émis le premier timbre, le 20 centimes noir, représentant une tête de liberté dont la dénomination officielle était «République». Les philatélistes ont assimilé l'effigie à celle de la déesse de la fécondité «Cérès».

Ce nouveau système avait des avantages : port payé par l'expéditeur, tarif abaissé et surtout unique, par tranches de poids, quelle que soit la distance à parcourir par la lettre. L'annulation du timbre, pour éviter son réemploi, était réalisée au moyen d'une grille oblitérante. Le cachet à date était apposé à côté du timbre.



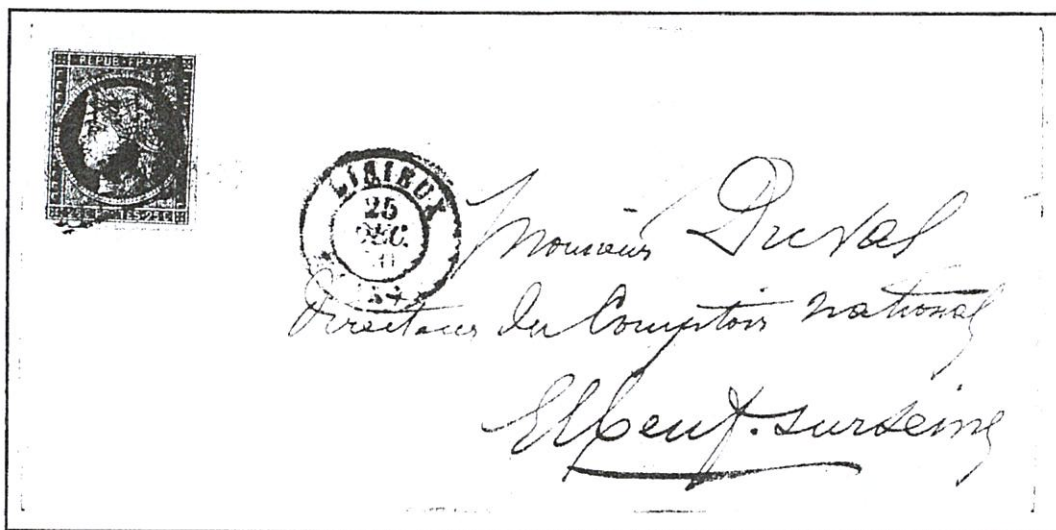
Cachet à date type 15
Oblitération grille sur Cérès non dentelé - 20 centimes
27 Avril 1850

La loi instituant le timbre-poste ne rendait pas son emploi obligatoire. Une grande partie du courrier était encore envoyé en port dû et au même tarif que celui qui était affranchi.



Cachet à date type 15 sur pli en port dû - Taxe au tampon 2 décimes
23 Juin 1850

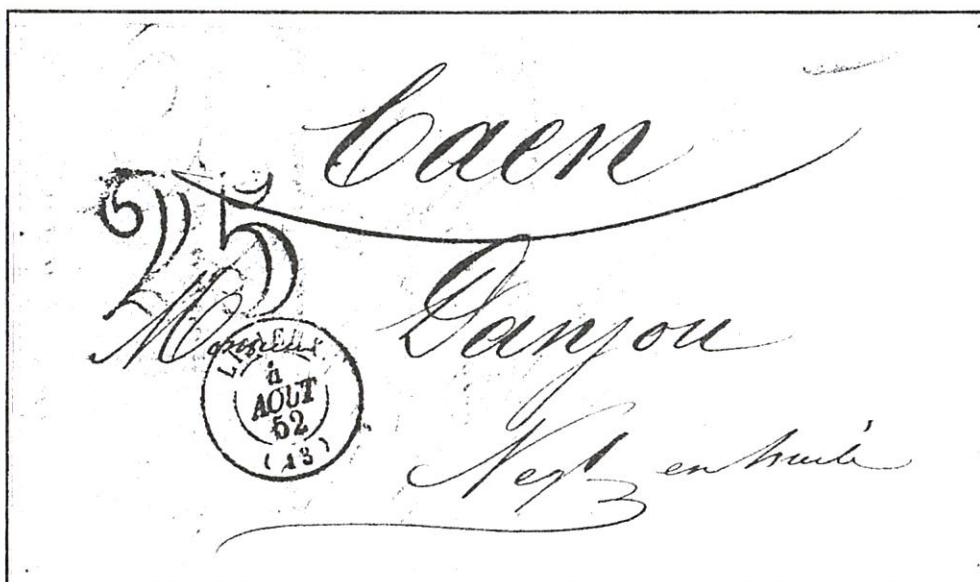
Depuis l'avènement du timbre-poste, le tarif de la lettre «simple» (poids inférieur à 7,5g) était de 20 centimes, il passe à 25 centimes le 1^{er} juillet 1850, et à cette date, l'Administration des Postes émet un timbre à 25 centimes, bleu, à l'effigie de Cérès.



Cachet à date type 15
Oblitération grille sur Cérès non dentelé - 25 c. bleu
25 Décembre 1850

La Poste se faisait une obligation d'assurer le départ et la distribution du courrier tous les jours de l'année, même le jour de Noël

Le 1^{er} Juillet 1850, est également mis en service, pour être apposé sur les lettres non affranchies, un cachet 25 (centimes). Sa dénomination «double trait» résulte du dessin particulier des chiffres.

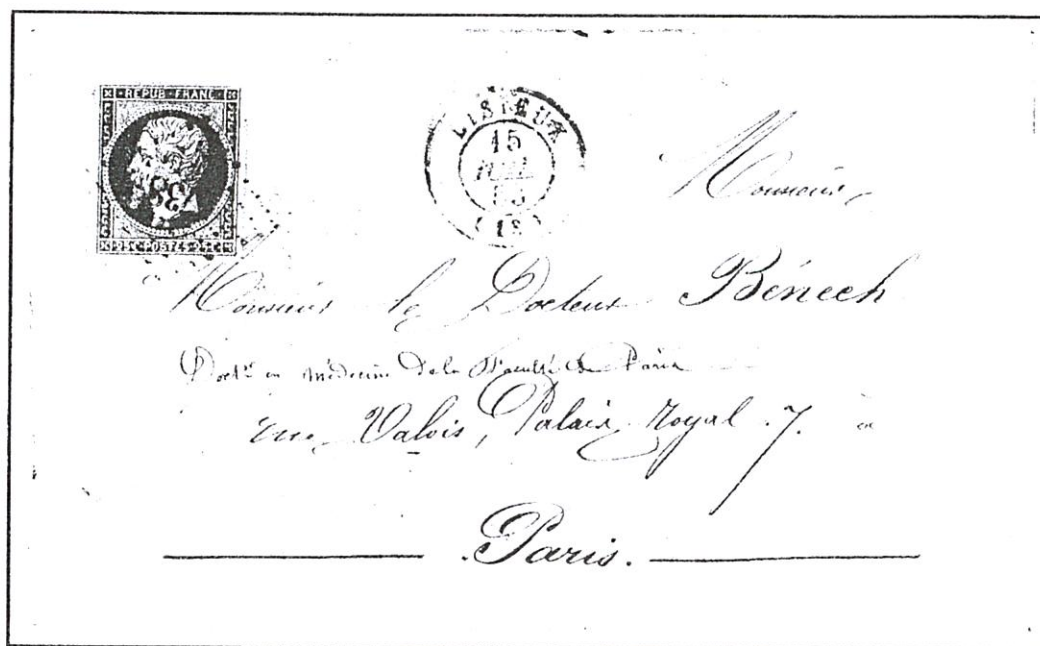


Cachet à date type 15 sur pli en port dû
Taxe double trait 25 c.
4 Août 1852

Oblitérations «Petits Chiffres»

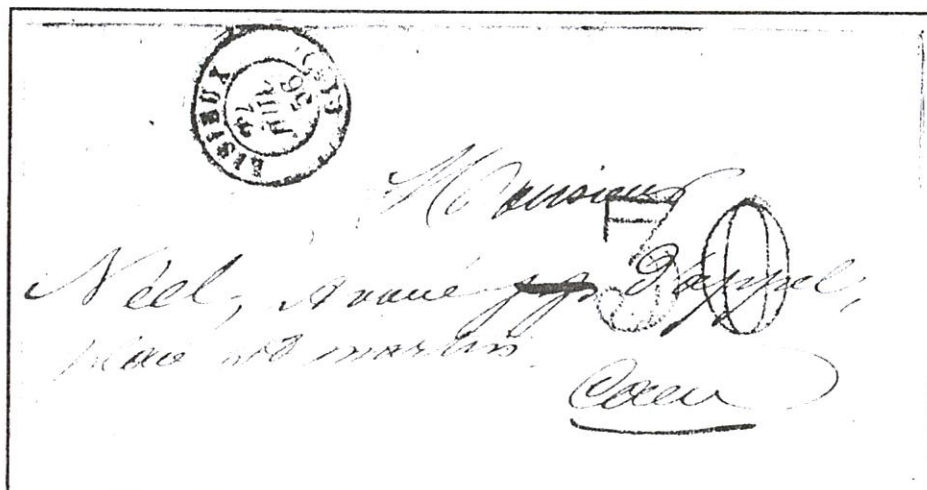
L'Administration, pour améliorer le contrôle des correspondances ou en décélérer l'origine, fait fabriquer un nouveau type de cachet d'annulation : un losange composé de petits points avec en son centre le numéro, attribué à chacun des bureaux français, par ordre alphabétique, de 1 à 3703. Dans cette nomenclature de Janvier 1852, Lisieux aura le numéro 1738.

Louis Napoléon Bonaparte est élu Président de la République le 10 Décembre 1848. La loi du 3 Janvier 1851, décrète : Les timbres et monnaies seront à l'effigie du Prince-Président. Ces nouveaux timbres, portant la légende «Répub. Franc.», ne seront émis qu'en Septembre 1852. Sous le Second Empire, proclamé le 2 Décembre 1852, et jusqu'au début de 1854, on affranchira des plis avec les timbres «République».



Cachet à date type 15
Oblitération «Petits Chiffres» 1738 sur Présidence -25 c. bleu
15 Juillet 1853

Le 1^{er} Juillet 1854, le tarif de la lettre «simple», revient à 20 centimes. Pour inciter le public à utiliser le timbre, le pli non affranchi est taxé à 30 centimes et la Poste dote tous les bureaux d'un cachet «double trait» : 30.



Cachet à date type 15
sur pli en port dû
Taxe double trait 30 c.
22 Juillet 1856

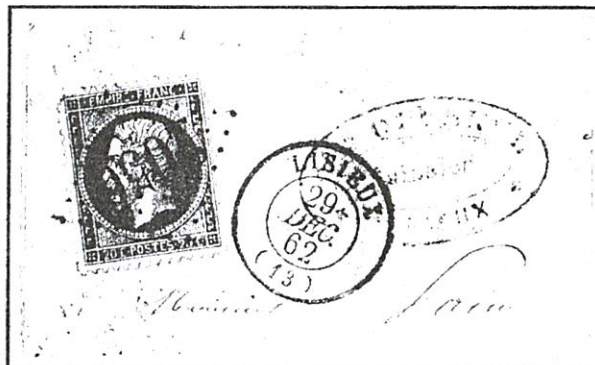
Oblitérations «Gros Chiffres»

Dix ans après la première nomenclature, la Poste s'aperçoit qu'elle a créé au fil du temps un grand nombre d'établissements. En 1862, elle recommence le classement de tous les bureaux, dans l'ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro.

Pour les différencier de ce qui a été réalisé précédemment, ce sont de gros chiffres qui sont placés au milieu des losanges de points. Dans cette nomenclature, qui comprend 4361 bureaux français (La série des 5000 étant réservée aux bureaux d'Algérie ou de l'étranger) Lisieux portera le numéro 2056.

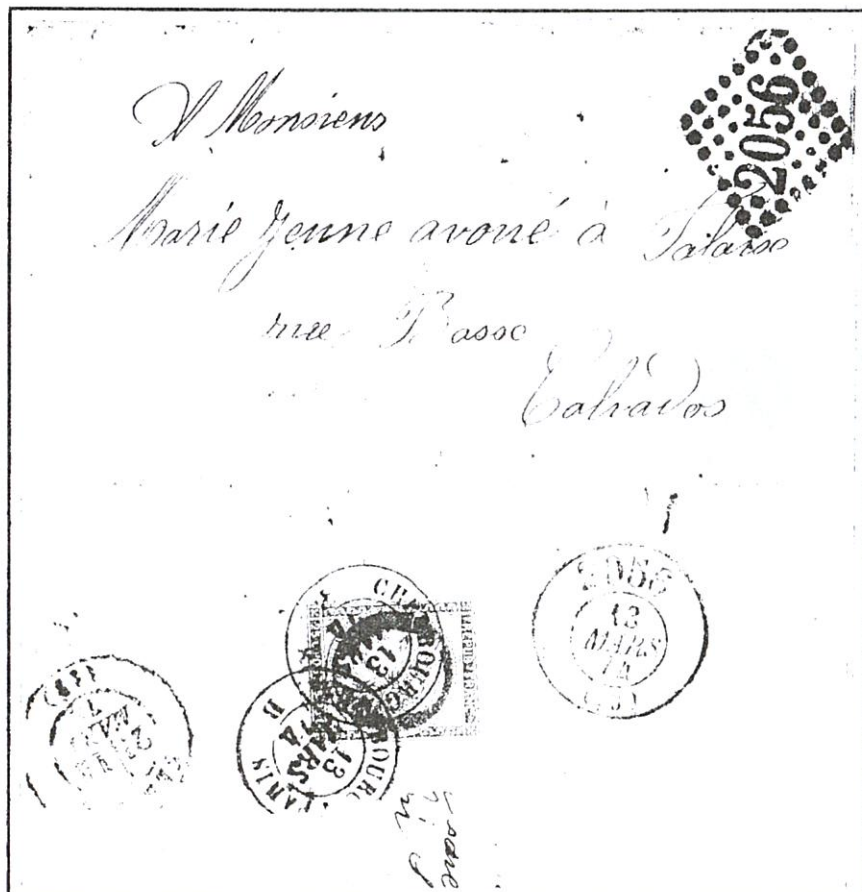
L'utilisation du losange «Gros Chiffres» était prévue pour le 1^{er} Janvier 1863, mais comme Lisieux est à la pointe du progrès, il a été employé ici, dès le 29 Décembre 1862.

Le timbre à l'effigie de l'Empereur est maintenant dentelé.



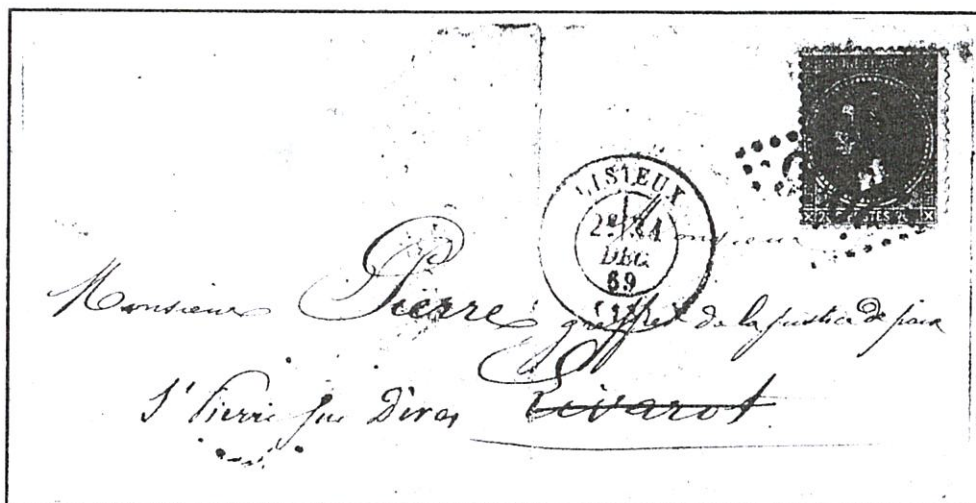
*Cachet à date type 15
Oblitération «Gros Chiffres» 2056
sur Empire - 20 c. bleu
29 Décembre 1862*

Lisieux était aussi un «bureau de passe», autrement dit un atelier de tri, doté d'un cachet à date avec le numéro d'ordre du bureau, dont la couronne est excentrée. Ce cachet était apposé au verso de la lettre.



*Losange Gros Chiffres 2056
Au verso : Affranchissement
et oblitération de l'ambulant
Cherbourg à Paris
Cachet du bureau de passe
2056 (Lisieux)
13 Mars 1874*

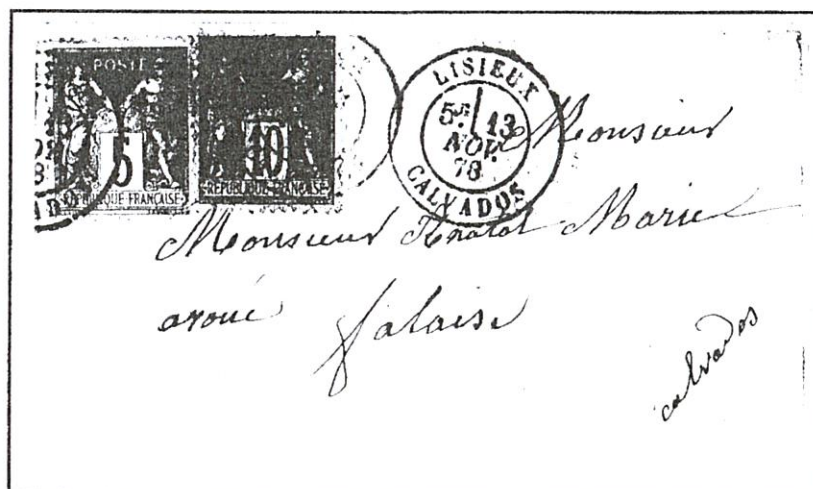
Le numéro de levée c'est-à-dire indirectement l'heure de celle-ci, apparaît en 1852, à Paris. Une circulaire de la Direction Générale des Postes du 1^{er} Juillet 1868, étendait cette utilisation à tous les bureaux. Cette réglementation donnait naissance à deux cachet à date, d'abord le type 16 d'un diamètre de 20 mm et sans cercle intérieur puis le type 17 (23 mm et cercle intérieur)



Cachet à date type 17
Oblitération «Gros Chiffres» 2056
sur Empire lauré - 20 c. bleu
2^e levée - 31 Décembre 1869

C'était un 1^{er} Avril. Peut-être les postiers ont-ils cru à une blague en cette année 1876. Quelques semaines auparavant, un arrêté avait été promulgué : «*Les figurines servant à l'affranchissement peuvent être oblitérées à l'aide du cachet à date*». C'est la fin des losanges, mais quel gain de temps : d'un même geste, le préposé peut apposer son cachet à date sur l'enveloppe et annuler le timbre avec le même outil !

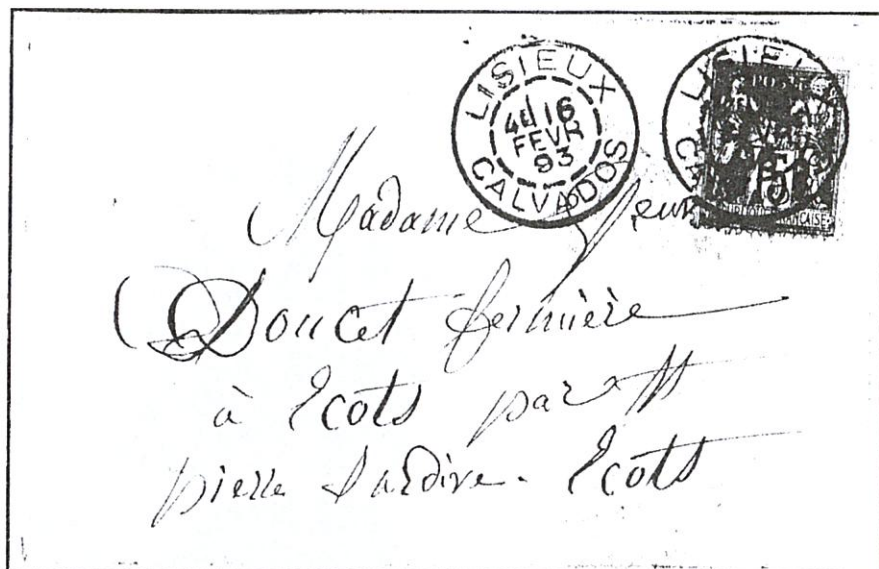
C'est à cette époque que dans la couronne du cachet, le nom du département remplace son numéro (type 18).



Cachet à date type 18
5^e levée - 13 Novembre 1878

A partir de 1884, les cachets à date sont pratiquement identiques à ceux de nos jours. C'est également à cette date, que commence la mise en place, dans les grands bureaux, de la première machine à oblitérer inventée par Eugène Daguin et qui permettait de frapper simultanément deux empreintes. Cette machine a été utilisée dans certains bureaux jusqu'en 1970.

*Cachets à date type 1884
frappés à l'aide
de la machine «Daguin»
16 Février 1893*

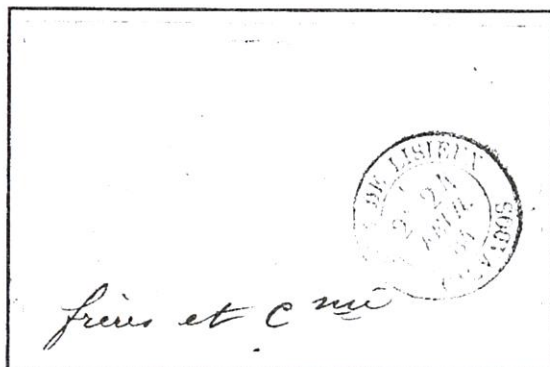


Bureau-Gare

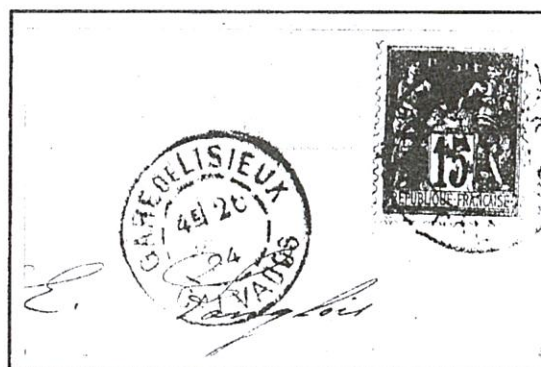
Bureau de poste non ouvert au public, installé dans les bâtiments des stations de chemin de fer les plus importantes, aux points de bifurcation, et assurant essentiellement des services de manipulation : tri, réexpédition des correspondances. Ce service est assuré par un personnel détaché du bureau principal et qui dispose d'un cachet à date spécifique.



*Cachet à date type 17
GARE DE LISIEUX
29 Avril 1869*



*Cachet à date type 18
GARE DE LISIEUX
24 Février 1884*



*Cachet à date type 1884
GARE DE LISIEUX
26 Janvier 1894*

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Aspas - Paris

E. Breuzard, del.

Facteur de Ville en 1889

denabur in regnis. hic
 Anno dñice incarnatois. de
 Anno dñice incarnatois. de
 EXPLICIT LIBRI
 DO REGNA FRANCORUM
 LA. A FRECHULFO LISIENSIS
 HISTORIO GRAFFO. uo

Autour de Fréculfe de Lisieux

Écrire l'histoire dans la province
 ecclésiastique de Rouen au IX^e siècle

Lisieux, samedi 26 avril 2003

Table ronde organisée par

la Société historique de Lisieux, la ville de Lisieux,
 et le Centre de Recherches Historiques et Archéologiques médiévales,
 (UMR 6577, CNRS/université de Caen Basse-Normandie)

Matin. Présidence de séance :

Michael I. ALLEN, Assistant Professor à l'université de Chicago, Etats-Unis.

1^{re} partie : L'écriture de l'Histoire

Christophe MANEUVRIER, (Chargé de cours à l'université de Paris 13 Nord et membre associé du CRAHM) : « Le récit de la translation de saint Regnobaert : l'histoire d'une éphémère fondation monastique effectuée par Fréculfe aux portes de Lisieux ».

Frère Pascal PRADIÉ (abbaye de Saint-Wandrille) : « Une lecture des Gesta abbatum : l'histoire sainte de Fontenelle ».

Pierre BOUET (Maître de conférences honoraire, université de Caen Basse-Normandie) : « La Revelatio ecclesie sancti Michaelis et l'histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ».

Après-midi. Présidence de séance :

Philippe DEPREUX, Maître de conférences à l'université de Tours.

2^e partie : Conservation et transmission de l'histoire

Jacques LE MAHO (Chargé de recherche au CNRS, CRAHM) : « La dispersion des bibliothèques monastiques du diocèse de Rouen au temps des invasions normandes : à propos de trois manuscrits carolingiens anciennement conservés à la Sainte-Trinité de Fécamp ».

Frère Pascal PRADIÉ (abbaye de Saint-Wandrille) : « Un manuscrit inédit du IX^e siècle à l'abbaye de Saint-Wandrille ».

3^e partie : Fréculfe, historien et évêque de Lisieux

Philippe DEPREUX, (Maître de conférences, université de Tours) : Présentation de l'ouvrage et des travaux de Michael I. Allen.

Conférence de Michael I. ALLEN (Assistant Professor, université de Chicago, Etats-Unis) : « Fréculfe de Lisieux : l'histoire de l'Antiquité comme témoignage de l'actualité ».

Discussions et conclusions.

CONTACT : Christophe Maneuvrier - Tél/Fax : 02 31 20 50 19 - ch.maneuvrier@wanadoo.fr



Evêque de Lisieux de 824 à 850/852, Fréculfe a laissé un ouvrage qu'il offrit au jeune Charles le Chauve, dans lequel il utilise l'histoire de l'Antiquité comme un miroir des principaux événements de son époque. Bien qu'elle figure parmi les fleurons de la renaissance carolingienne, l'« Histoire » de Fréculfe demeure mal connue et reste trop souvent négligée par les historiens contemporains.

Organisée au moment où sont publiées par Michael I. Allen, Assistant Professor à l'université de Chicago, les œuvres intégrales de Fréculfe, cette journée d'étude sera l'occasion de présenter le travail et la personnalité de Fréculfe, d'un questionnement autour des conditions de la production historique dans la province ecclésiastique de Rouen au IX^e siècle et d'une réflexion sur la conservation et le devenir des manuscrits. Les actes de cette table ronde seront publiés ultérieurement dans *Tabularia*, la revue électronique du Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Médiévales de l'université de Caen Basse-Normandie (UMR université/CNRS n° 6577).

CONTACT : Christophe Maneuvrier

Tél/Fax : 02 31 20 50 19 - ch.maneuvrier@wanadoo.fr



Afin de faciliter l'organisation de cette journée, merci de renvoyer ce bulletin d'inscription **avant le 5 avril 2003** à :

Société historique de Lisieux, *Autour de Fréculfe de Lisieux*, Tour Saint-Laurent, 1, rue P. Banaston, 14 100 Lisieux

Mme, M. :

Adresse :

Tél : courriel :

participera à la table ronde *Autour de Fréculfe de Lisieux*. Ecrire l'histoire dans la province ecclésiastique de Lisieux qui se déroulera le samedi 26 avril 2003 à l'espace Victor Hugo.

Accès libre pour les personnes non inscrites dans la limite des places disponibles. La gare de Lisieux est bien desservie par les lignes Paris-Caen et Paris-Deauville.

**LA CÉRAMIQUE DOMESTIQUE
DES ATELIERS
DU PRÉ-D'AUGE ET DE LA RÉGION DE LISIEUX
« LES TERRINES A PÂTE »**

**LEMAÎTRE Claude
Février 2003**

En cuisine, une terrine est « un récipient de terre assez profond, muni d'un couvercle, où l'on fait cuire et où l'on conserve certaines viandes ; le contenu du récipient : terrine de foie, de lièvre, de lapin, la terrine du chef » (1). On peut ajouter qu'il existe des terrines qui n'étaient pas destinées à recevoir de couvercle et d'autres où la présence d'un poisson indique clairement l'utilisation. Il s'agit alors de poissonnières. Si les terrines contemporaines sont assez banales de forme, avec un couvercle simplement muni d'une petite anse ou d'un bouton, il n'en fût pas toujours de même.

L'apparition de ces récipients en Normandie, au milieu du XVIII^e siècle, est l'expression d'un phénomène de société témoignant de l'évolution économique et sociale en milieu urbain, mais peut-être plus encore, en milieu rural. Les terrines étaient très couramment produites à la fin du XVIII^e siècle dans les manufactures de Rouen : Lambert, Salmon... Elles étaient même tarifées comme nous l'apprend un imprimé de 1792, « Prix courants des marchandises des Manufactures en Faïences de Rouen », où par douzaine, les « gîtes à lièvre » valaient 14 livres en premier choix et 12 en second choix » (2). A Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), on peut citer deux manufactures : J et R Wood (1837-1853) et E. Bigot (1865-1880) (3).

Dans le domaine, de la terre cuite glaçurée ou grésée, la production est beaucoup plus rare, mais aussi beaucoup plus personnalisée, comme le montrent les terrines de Jean Guincestre à Armentières-sur-Avre (Eure) (1700-1782), ou celles de Toussaint-René Le Danois de Vindefontaine (Manche). Une terrine de Le Danois est datée de 1752 (ce serait la plus ancienne date connue pour ce type de récipient en Normandie). Une seconde est datée de 1782 et porte l'inscription : « Toussaint rené Le Danois, 1782, un fier renard » (4).

Dans le domaine du décor et des inscriptions les pièces les plus importantes ont été produites par Jean Guincestre.

A titre d'exemple on peut relever deux inscriptions particulièrement importantes :

- « Pour/Jean/Lâlement fait/par/Jean/Gincestre/1763 » ; sur le couvercle : « Je ne suis ici qu'en figure mais dedans je suis en nature », MDCCLXIII (5).

- « Pour Monsieur Bourdon : Demeurant à Alençon. Autrefois j'ai couru les champs joccasionne apresent ». « fait à Armentières par Jean Guincestre – MCCLXI ». Sur le couvercle : « Je ne suis icy quen figure mais dedans je suis en nature 1761 ».

Avant d'aborder les productions du Pré-d'Auge, on peut faire remarquer que si les couvercles de terrines peuvent être très simples, ils affectent très souvent la forme d'un lièvre ou d'un lapin, d'où le terme « gîte » qui est, par métaphore, souvent utilisé (voir l'imprimé de Rouen, daté de 1792 par exemple).

Au Pré-d'Auge, la production des terrines est, comme pour les ateliers de Vindefontaine et d'Armentières, un phénomène d'exception. Parmi les pièces recensées, deux sont signées, mais aucune ne présente d'inscriptions aussi importantes que les gîtes de Guincestre.

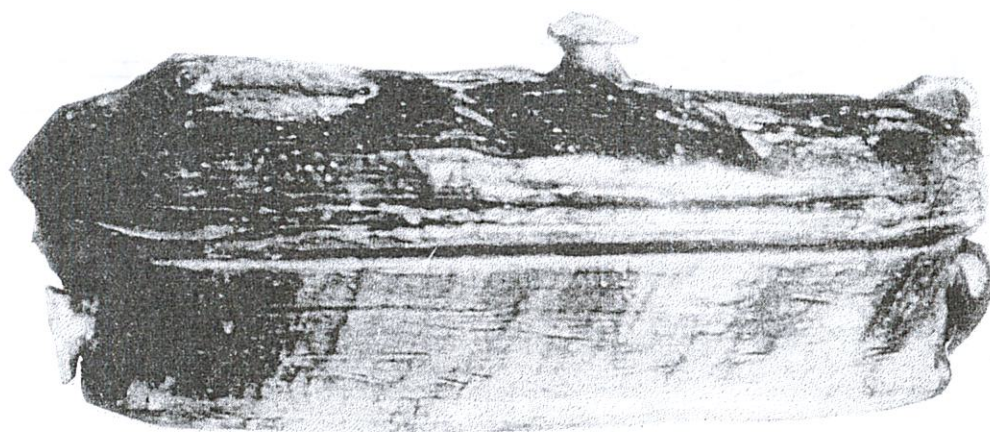
Deux types de terrines couvertes, sont répertoriés : l'un avec couvercle simple (n° 1), l'autre avec couvercle figuré (nos 2 à 7). Un troisième type, sans couvercle (n° 8), a été recensé, mais si ce récipient était destiné à la cuisine il n'a pas servi pour la réalisation de pâtés.

La glaçure est plombifère, verte par adjonction de limaille de cuivre, sauf pour la terrine n° 4 où elle est brun-manganèse. Grâce à la signature et la date portées sur la terrine n° 3 on sait que Aubert actif en 1757 l'était toujours en 1769 (6). Compte-tenu du nombre restreint de pièces inventoriées il est difficile de déterminer s'il a existé un style particulier pour la décoration des couvercles. La terrine du musée du Vieux-Honfleur (n° 2) semble faire exception. De forme généreuse munie d'un couvercle très bien modelé, elle possède ses caractéristiques décoratives propres. Par contre, on peut regrouper, avec prudence toutefois, les terrines n° 3 signée de Aubert, n° 4 de Bocage orthographié « Baucage », nos 5 et 6 dont celle de Aubert serait le prototype. Il apparaît peu contestable que les terrines nos 5 et 6 de forme légèrement violonée, plus tardives que celle de Aubert, soient l'œuvre d'un même potier, demeuré anonyme. Le gîte de Aubert, daté de 1769, est une production d'une grande sobriété mais d'une grande qualité. De même, la terrine n° 1, de forme violonée, est elle aussi, dans sa simplicité, très élégante et d'une glaçure puissante. Par contre, la terrine de Bocage apparaît comme la plus rustique du lot.

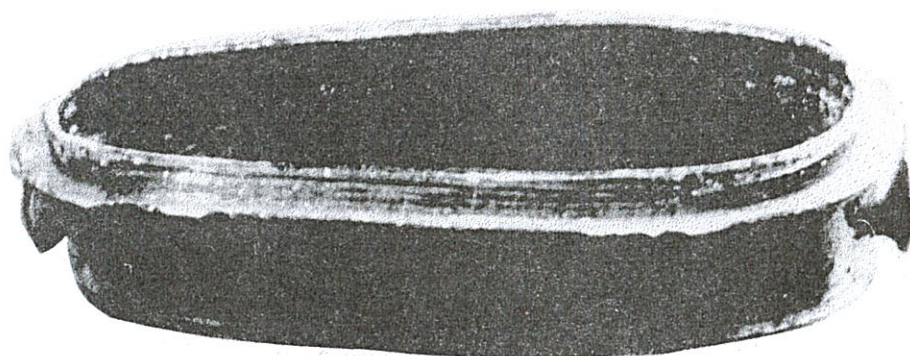
Toutes ces terrines ont servi ; les couvercles de la terrine du musée du Vieux-Honfleur (n° 2) et celle de Bocage (n° 4) sont réparés. Cette dernière, de même que la n° 6, a perdu un bouton de préhension. Toutes présentent, à l'exception de celle de Aubert qui n'a pu être



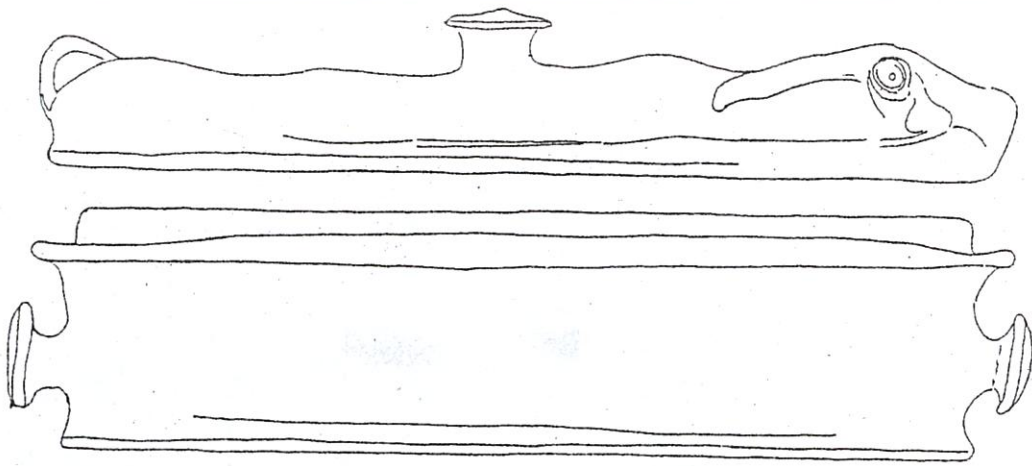
1



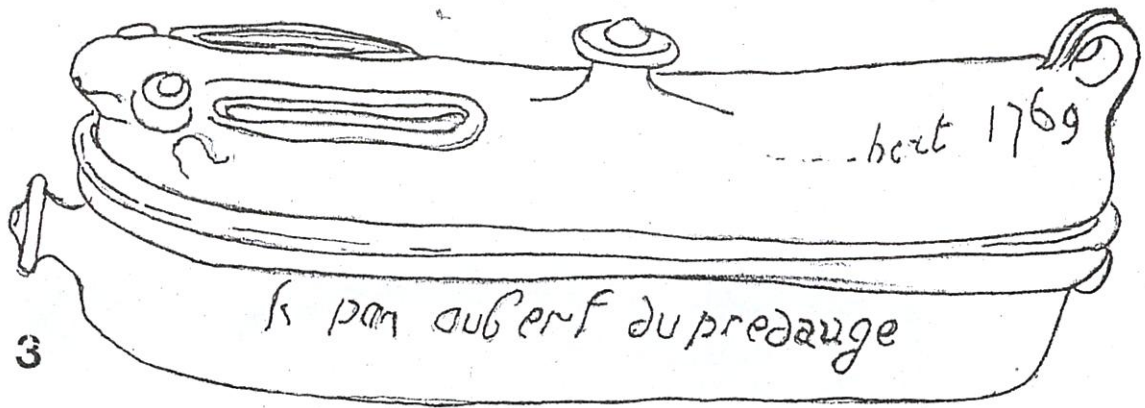
2



2



3



aupredauges

1786

4

PAULIER
Jacques Boucage

examinée, de nombreuses et évidentes traces occasionnées par des lames de couteaux. Outre la cuisson, elles devaient servir aussi pour la présentation du pâté sur la table.

Moins de dix terrines recensées. L'inventaire est bien court, il est évidemment incomplet mais certainement significatif. Cette production, fort réduite, ne dut pas dépasser la première décennie du XIXe siècle. Elle est absente de la nomenclature des poteries des ateliers du Pré-d'Auge, de Jules Morière, datée du milieu du siècle. La concurrence des manufactures rouennaises plus celle de Forges-les-Eaux en sont peut-être responsables, mais la cause ne serait-elle pas liée à un autre problème : celui de la cuisson par exemple ?.

La cheminée est de tout temps le lieu de cuisson des aliments, complété tardivement (XVIIIe siècle) d'un potager dans les demeures importantes, voire d'un potager mobile au XIXe siècle. Pour cuire une terrine de lièvre ou de lapin, le foyer de la cheminée n'est guère adapté, il faut disposer d'un four, du four à pain dont l'ouverture, parfois ménagée dans le fond de la cheminée, est fermée par une porte en fer munie d'un loquet. C'est un équipement que toutes les demeures rurales du Pays-d'Auge sont loin de connaître avant la fin du XVIIIe siècle. Les manoirs à cheminée centrale et foyers adossés en sont dépourvus, tel le manoir du Lieu-Dei à Reux (7) datable du début du XVIIe siècle, ou alors le four à pain sera aménagé plus tard dans un bâtiment annexe. Par contre, une exploitation agricole, fort modeste, située à Victot-Ponfol, lieu-dit : Le Clos Hottot, comprenant d'un seul tenant une étable, une laiterie, une habitation des plus sommaires, était équipée d'un four à pain (7). Cette construction qui figure au cadastre de 1811 peut dater de la fin du XVIIIe siècle. Assez fréquemment les exploitations du Pays-d'Auge ont été équipées au XIXe siècle, de fournils pour entreposer la farine et « sous un préau, le four ventru permettait d'en identifier l'affectation » (8). Un certain nombre de fours furent réutilisés pendant la guerre 39.45 et serviront à la cuisson d'autres aliments : « En même temps que le pain on cuisait le rôti de porc, des poires dans le cidre, des bourdelots (poires entourées de pâte) et même des pommes de terres quand le pain était retiré ». (9).

En fait, il faudra attendre l'apparition et la démocratisation de la cuisinière en fonte, trônant devant la cheminée ou la jouxtant, pour que les maîtresses de maison disposent d'un four pour les rôtis .. et les terrines. Elles avaient aussi la possibilité de porter leurs terrines chez le boulanger notamment en milieu urbain.

Il semble donc vain de vouloir discerner qui a disposé des terrines à pâté confectionnées par les potiers du Pré-d'Auge. Peut-être n'ont-elles connu qu'une diffusion restreinte, limitée à l'entourage familial ou amical, comme cela fut le cas pour un certain nombre d'objets, non usuels, qui témoignent de l'esprit de fantaisie de leurs auteurs.

Pour revenir un instant à la cuisson, on peut préciser que la terrine remplie, légèrement bardée, une feuille de laurier posée sur le tout, le

couvercle scellé avec de la pâte à pain, était placée dans un bain-marie avant enfournement. C'est ainsi que fut utilisée la terrine n° 6 qui porte les marques de longs séjours dans l'eau

Avant de dresser le rapide inventaire des terrines à pâté dont nous avons eu connaissance, il reste à évoquer un dernier récipient dont le couvercle a disparu. Sous le n° 157, du répertoire des objets civils domestiques, il est classé, à tort, à la rubrique jambonnière. Son manque d'ampleur le rend incompatible avec cette fonction (10). Il s'agit d'une terrine en Pré-d'Auge.

* * * *
* * *
* *
*

N° 1 – Forme violonée, avec couvercle simple, à emboîtement. Le corps est muni de deux boutons ronds. Un seul de même forme est fixé sur le couvercle qui est percé de deux trous d'évent. Glaçure verte plombifère sur les faces externe et interne du corps et sur le dessus du couvercle.

Longueur totale : 37 cm.

Epoque : fin du XVIIIe siècle/début XIXe siècle.

Collection particulière.

N° 2– Forme oblongue, munie d'un très important couvercle à emboîtement évoquant un lièvre au gîte. Le corps est muni de deux boutons ronds aux extrémités, bien détachés de la paroi. Le bord est complété d'un bandeau horizontal destiné à assurer l'emboîtement du couvercle. Le couvercle, modelé, affecte la forme d'un lièvre dont la tête est rendue avec réalisme. La queue se présente sous la forme d'un petit anneau plat. Un bouton rond, plat, est fixé au centre du couvercle. Glaçure verte, plombifère, sur les parois externe et interne du corps ainsi que sur le dessus du couvercle.

Longueur totale : 40 cm.

Epoque : seconde moitié du XVIIIe siècle.

Musée du Vieux-Honfleur.

N° 3 – Même forme et même caractéristiques que la terrine précédente. La ligne est plus épurée et la tête plus stylisée. Elle porte des inscriptions, en cursive, avant cuisson :

Sur le couvercle : ...aubert 1769.

Sur le corps : fait (?) par aubert du prédauge.

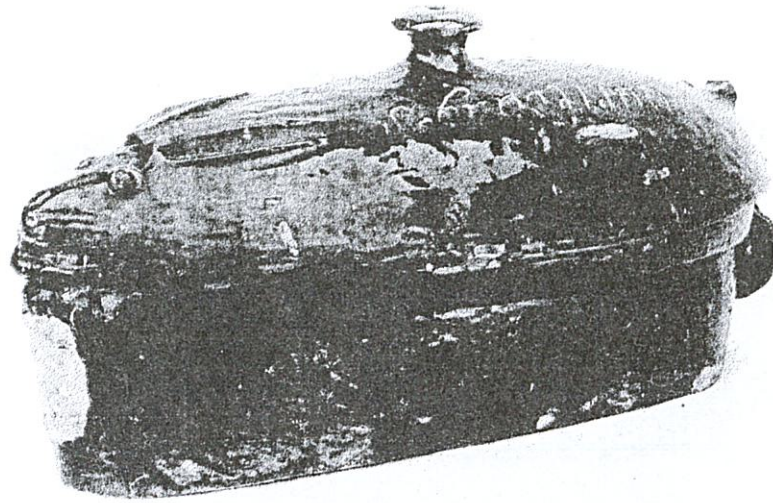
Note : ce potier, très au fait de son métier, est l'auteur d'une lèchefrite précédemment décrite (6).

Dimensions inconnues.

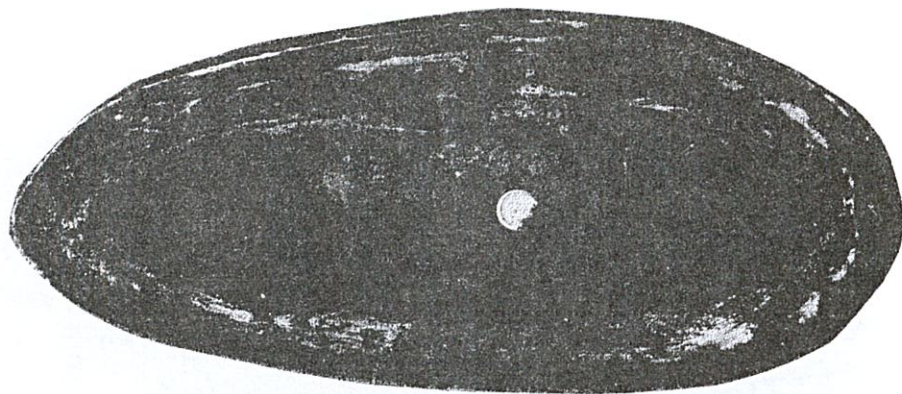
Collection particulière.

Dessin d'après J. Chennebenoist et M. Campion : « Images de jadis en Pays-d'Auge » - Garnier 1981, page 99.

4



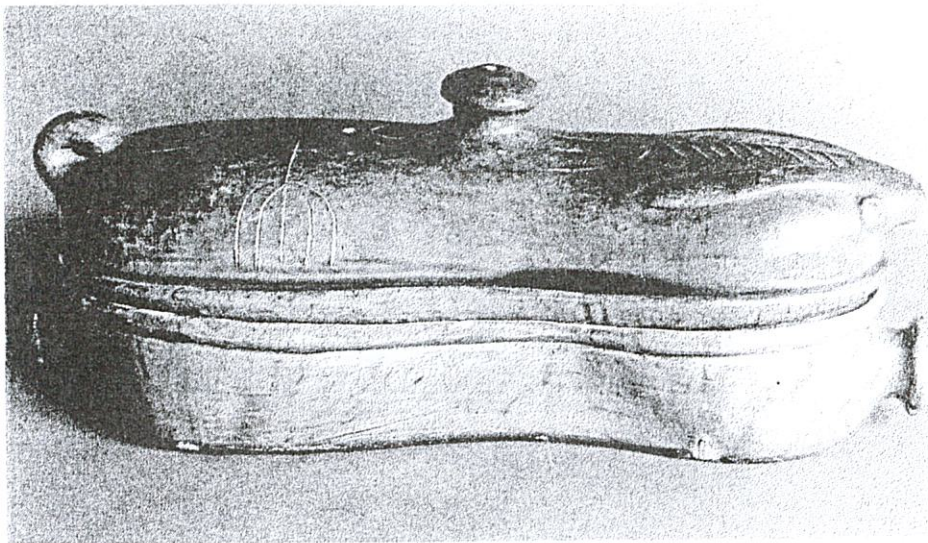
4



4



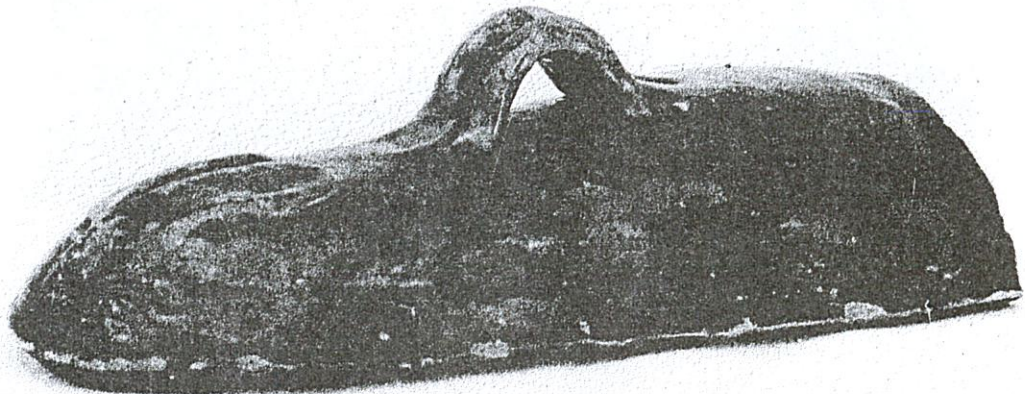
5



6



7



N° 4 – Même forme et même caractéristiques que les terrines n°s 2 et 3 mais de réalisation moins élégante que la précédente. Un des boutons du corps a disparu. La glaçure est brun-manganèse au lieu du vert de cuivre traditionnel.

Comme la précédente elle porte une inscription, en cursive, avant cuisson, sur le couvercle : « au predauges/1786/pautier/jacques baucage (voir dessin).

Longueur totale : 38 cm.

Collection particulière.

Note : Les Bocage appartiennent à une importante et ancienne famille potière du Pré-d'Auge.

N° 5 – Forme légèrement violonée comme la terrine n° 1, présentant les mêmes caractéristiques que la terrine n° 3, mais de ligne moins épurée. Le couvercle présente un décor gravé avant cuisson dont un arbre de vie (voir dessin). Glaçure plombifère verte.

Longueur totale : 39 cm.

Epoque : fin XVIIIe-début XXe siècle.

Collection particulière.

N° 6 – Identique à la précédente à l'exception de la queue du lièvre qui est simplement recourbée au lieu de former une boucle. Le couvercle présente un décor gravé de quatre « arbres de vie » (voir dessin). Le bouton d'une des extrémités du corps a disparu. Glaçure plombifère verte.

Longueur totale : 36 cm.

Epoque : fin XVIIIe-début XIXe siècle.

Collection particulière.

Note : les terrines n°s 6 et 7 sont les œuvres du même potier.

N° 7 – Couvercle de terrine, incomplet, présentant une tête de lièvre ou de lapin, très stylisée. Le bouton est remplacé par une petite anse, en forme de gouttière. Ce couvercle a été tourné, comme le montre sa face interne, puis découpé sur le sens de la longueur. Les oreilles ont été rapportées. La partie arrière a disparu. Glaçure verte sur la face externe et partiellement sur la face interne.

Longueur conservée : 29 cm.

Epoque : Première moitié du XIXe siècle.

Collection particulière.

Note : Ce couvercle, à l'état de document, a été recueilli dans le jardin d'une modeste maison de Saint-Ouen-le-Houx.

N° 8 – Récipient sans couvercle. Daubière ?

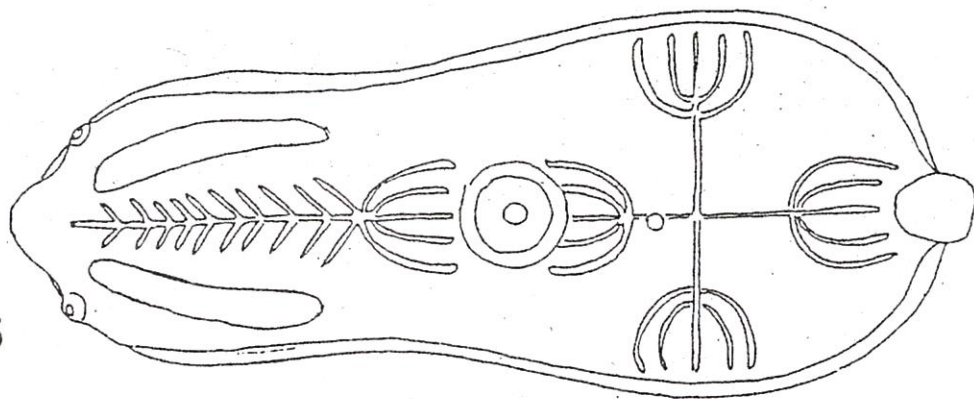
De forme oblongue, il est muni de deux anses accolées sur les côtés. Bort incurvé, intérieurement. Glaçure verte sur toute la face interne. Lettres FR, imprimées avant cuisson à l'attache d'une anse. Glaçure verte sur la face interne.

Longueur : 38 cm.

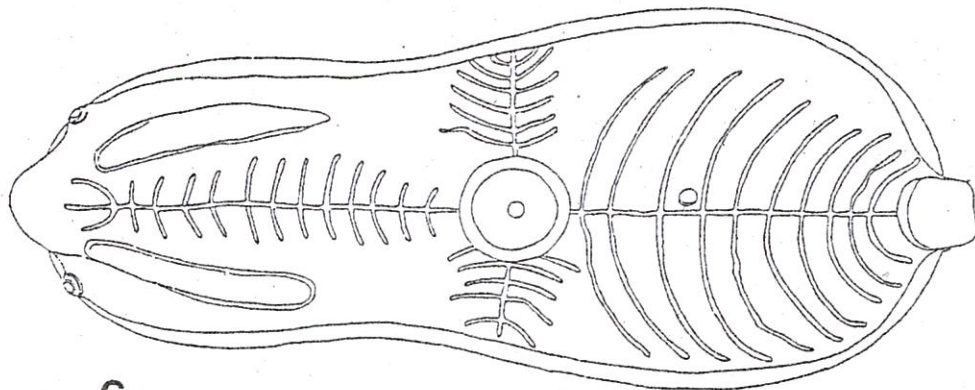
Lisieux : Musée d'Art et d'Histoire – Inv. 68.1.74.

Note : Peut-être l'œuvre de Robert François, n° 333 au recensement de 1804. En 1816 il avait 52 ans.

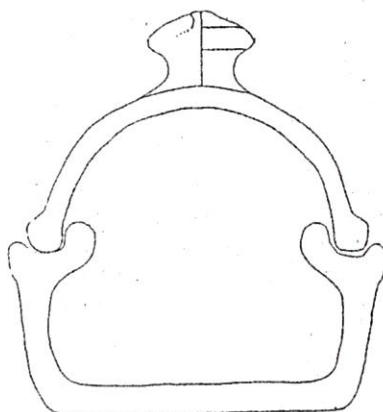
5



6



6

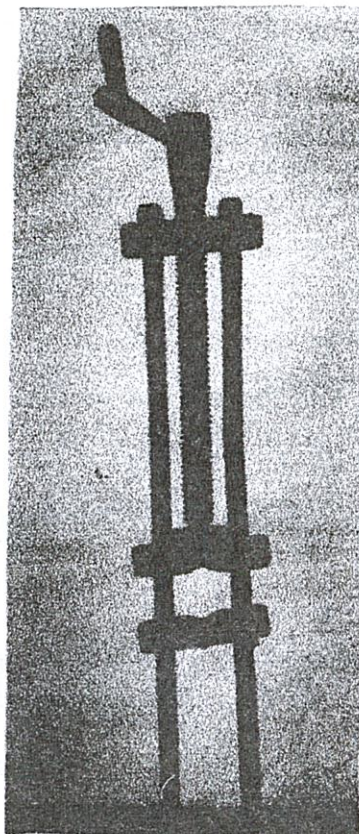


BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1) **ROBERT** Paul : « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française », p. 602, Paris 1970.
- 2) **POTTIER** André : « Histoire de la faïence de Rouen, p. 335, Editions de Neustrie, Mars 1956.
- 3) **COLLECTIF** : « Une terre, un style. Les faïences de Forges-les-Eaux au XIXe siècle, Novembre 1998.
- 4) **LEPOITEVIN** Lucien et **LEBERRUYER** Pierre : « Poteries et céramiques anciennes du Cotentin » - n°s 70 – 71, Manche Tourisme, Décembre 1982.
- 5) **DESVALLEES** André et **RIVIÈRE** Georges Henri : « Art populaire des pays de France », Tome I, p. 69, Paris 1975.
- 6) **LEMAÎTRE** Claude : « La céramique domestique des ateliers du Prê-d'Auge et de la région de Lisieux - Pots à cuire, soupières ... », Bulletin n° 80 du Foyer Rural du Billot, Décembre 2002.
- 7) **BRIER** Max-André, **BRUNET** Pierre : « L'architecture rurale française, Normandie », - n°s 18 et 19, Berget-Levrault, 1984.
- 8) **DESHAYES** Daniel : « La Boulangerie en Basse-Normandie et à Lisieux au XIXe siècle et début du XXe siècle » - Exposition « Du blé au pain », 1986, 11^e exposition, Histoires et traditions populaires, Foyer Rural du Billot.
- 9) **BRICON** Paule : « Utilisation d'un four à pain dans une ferme en 1943 » - Histoire et Traditions populaires du Foyer Rural du Billot – n° 64. Décembre 1998.
- 10) **ARMINJON** C. et **BLONDEL** N. : « Objets civils domestiques - principes d'analyse scientifique », p. 54, Paris, Imprimerie Nationale, 1984.

RECHERCHE D'INFORMATION - APPEL A TEMOIN

Cet objet est nommé « métier à haie » ou « presse haie » (autre dénomination possible ?), et est supposé être un outil traditionnel utilisé dans le pays d'Auge (autre origine ?) pour réaliser un certain type de haie :



Hauteur : 130 cm

Largeur : 25 cm

Etudiants en conservation et gestion du patrimoine à l'université de Caen, nous menons une recherche sur cet objet afin de connaître les conditions de son utilisation, de sa fabrication. Nous cherchons à entrer en contact avec toutes personnes susceptibles de répondre à l'une ou plusieurs des questions suivantes :

Connaissez vous cet objet ? L'avez vous utilisé ?

Avez-vous été le témoin de son utilisation ?

Vous connaissez des lieux où autrefois des haies ont été façonnées à l'aide de cet outil ?

Vous le possédez sous une forme originelle ou détournée ?

Vous possédez des documents concernant cet objet ?

Vous connaissez des personnes de votre entourage susceptibles de répondre à ces interrogations ?

Vous êtes simplement intéressés par notre démarche ?

Contact :

François-Michel Gonet

35 résidence Bernard Palissy

rue Monseigneur Adam

14000 Caen

02.31.75.25.62. (de préférence le soir après 20h)

e-mail : fmgonet@wanadoo.fr

Le pavé de la vallée d'Orne

Pierre Coftier

Fernand Lcouturier

ancien mineur, fils de mineur, petit-fils de carrier

Une dizaine de kilomètres avant de rejoindre Caen, la vallée d'Orne tranche dans le synclinal de May-sur-Orne, bien connu pour l'exploitation de ses mines de fer jusqu'en 1968. En harmonie avec les schistes et le minerai de fer, des grès y présentent des nuances variées - grises, verdâtres, rouges, lie de vin.

De tout temps, ce grès fut utilisé pour la construction des bâtiments de la région. Mais une particularité des carrières de la vallée d'Orne fut, depuis une époque ancienne, la fabrication de pavés, "gros pavé, petit pavé et pavé plat". Les fouilles de la place Guillouard, à Caen, ont permis de dégager un pavage de rue du Moyen-Age. Aux XVIIIe et XIXe siècles, une quantité impressionnante de rues, de places, de cours, à Caen, à Bayeux et jusqu'à Paris, se sont couvertes des pavés de Feuguerolles ou May.

Les carrières communales

Le système d'exploitation du pavé tel qu'il s'organise au XIXème siècle est d'une originalité surprenante. Les carrières se creusent sur des terrains communaux, à May-sur-Orne ou Feuguerolles, au profit des habitants qui se voient attribuer ainsi de petites concessions. A l'expérience des litiges et des anomalies, les conseils municipaux élaborent peu à peu une réglementation.

En 1827, le conseil municipal de May déplore les procédés désastreux, "soumis à aucune règle", qui sont à l'origine de graves querelles. Il prend la résolution d'établir un registre et d'attribuer une concession bornée et limitée à neuf ans aux habitants de la commune. En raison des superficies exploitées inutilement, des rejets de décombres excessifs, de nouvelles réglementations interviendront en 1884.

A Feuguerolles, l'exploitation des carrières sur le terrain communal de "la Bruyère" soulèvera de fréquentes contestations. A plusieurs reprises, en 1832 ou en 1857, des habitants demandent le partage de la Bruyère "par feu", pour la cultiver en parcelles ou planter des pommiers. Mais, à chaque menace, les "carrieux" de Feuguerolles se mobilisent pour préserver le bien commun. Une autre difficulté résulte de l'interdiction faite aux exploitants de se faire aider des "étrangers", c'est à dire des ouvriers extérieurs à Feuguerolles. D'où les multiples requêtes afin d'élargir l'embauche, comme celle d'un carrier qui se plaint de ne pouvoir honorer une commande de 120 000 pavés pour la ville de Bayeux, en 1841.

L'exploitation familiale

Une fois inscrit sur le petit cahier à la mairie, le carrieux peut commencer à creuser sur quelques mètres de diamètre, et à extraire le grès. Ces trous, jusqu'à 80 à Feuguerolles, présentent l'inconvénient de se remplir naturellement d'eau; il faut parfois deux jours de pompage avant de travailler utilement. C'est par ailleurs un facteur de risque de noyade. Tout le travail s'effectue à la main. Un lourd pic sert à détacher le bloc de pierre qui est remonté de la carrière pour être taillé sur place, à l'abri d'une hutte de branchages. L'exploitation est familiale, femmes et enfants sont largement sollicités.

Le déclin

Au fil des décennies, les pavés pourpres vont couvrir peu à peu des surfaces considérables qui témoignent encore de l'énorme quantité de travail pour la fabrication, le transport, la pose. Mais, en raison de son archaïsme, ce mode d'exploitation, malgré le coût modeste de la main d'oeuvre, ne pouvait s'adapter aux besoins.

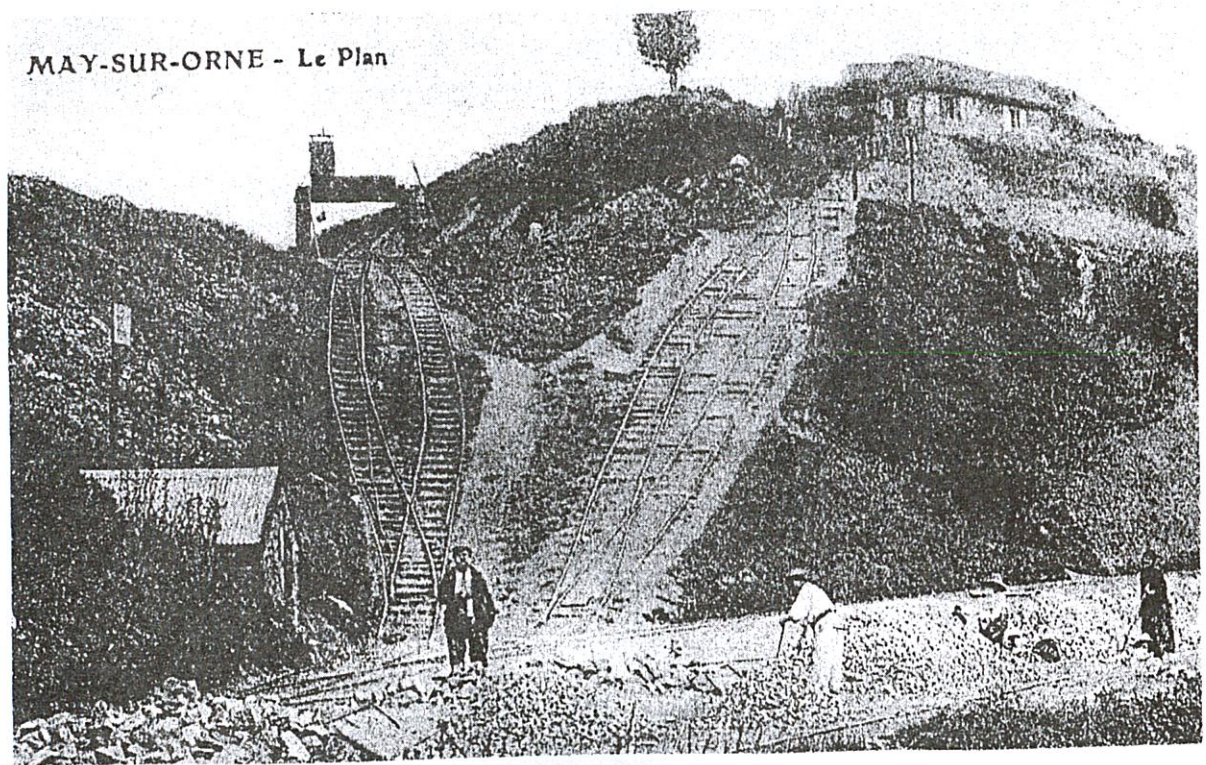
A la fin du XIXe siècle, "l'Entreprise" commençait à absorber les petits carriers et leur production. Le chantier Barrier, à May recrutait 200 ouvriers dont des "étrangers", c'est à dire des Mayennais. L'entrepreneur parisien Mège envahissait les terrains communaux de Feuguerolles. Le travail désormais industriel se destinait au caillou pour les routes, au ballast pour les chemins de fer.

Finalement, les carrières à pavé ne pouvaient résister à la concurrence de nouveaux matériaux. Asphalte ou bitume, le règne des revêtements à base de distillats du pétrole, devait advenir. La mobilisation pour la grande guerre avait été fatale à la majorité des petits carrieux fabriquant le pavé dans la vallée d'Orne. Après la seconde guerre, seules quelques dalles étaient fabriquées à la demande par les Carrières de l'Ouest.

Le dernier des carrieux

L'histoire de ces habitants de May, "francs, loyaux, aimant à rendre service", est celle d'Adrien Lecouturier. Né en 1872 dans une vieille famille du bourg, muni de son certificat d'études à l'âge de onze ans, il a travaillé toute sa vie comme carrier indépendant, avec pour

seule interruption, sa mobilisation pour la "Grande Guerre". Il louait son terrain à la commune et vendait son produit aux Carrières de l'Ouest. Musicien à "l'Echo de Carrières", il participa, aussi longtemps qu'il le put, à l'animation des bals populaires et des fêtes des pays voisins. En 1943, âgé de plus de 70 ans, il est le dernier à exploiter partiellement une concession individuelle, et il aura toujours catégoriquement refusé un emploi de salarié, tant aux mines qu'aux carrières. Homme rude, fier de son indépendance, il fait partie de ces rares vieux "rocs" qui avaient traversé cette dure période de labeur où les hommes mouraient très jeunes. Il décède en 1946, à 74 ans, d'une silicose dont aucun organisme ne se sera jamais occupé. Son fils sera mineur, son petit-fils sera mineur.



Carte postale montrant deux hommes, une femme et un enfant travaillant sur des tas de blocs de grès de May.

Pourquoi y a-t-il un coq sur les clochers ?

Pierre Frémont

En complément de son article paru dans le bulletin de décembre 2002, l'auteur nous apporte les précisions suivantes¹. (Ndrl)

De nombreuses coutumes païennes, telle celle de la vénération du coq (gaulois) ont aussi pénétré le christianisme. Dans l'office divin, les moines chantent dans la prière du matin du mardi : « L'oiseau messager du jour annonce la lumière toute proche. Voici que l'éveilleur de nos âmes, le Christ, nous appelle à la vie ... »

Comme annonciateur du jour, le coq est un symbole de résurrection et le symbole du retour du Christ au dernier jour. Depuis le Moyen-Age, il trône comme girouette sur le tours de nos églises.

Honorius d'Autun écrit de lui : « Il annonce la victoire de la lumière sur la puissance des ténèbres et dès le petit matin, il appelle à la prière. »



¹ Renseignements fournis par M. l'Abbé Mialon, curé de Sainte-Marguerite-de-Vette

Quel temps fera-t-il en 2003 ?

Christiane Dorléans

L'observation des mouvements météorologiques pendant « les jours saints », entre Noël et l'Epiphanie, permet, comme le faisaient autrefois les anciens, de voir se dessiner l'allure du temps pour l'ensemble de l'année 2003.

2003 sera une année en « dents de scie », faite d'alternances entre beau, venteux et humide, selon un rythme assez rapide.

A noter : pas de longues périodes de beau temps, sinon au mois de mai ; l'été devrait être perturbé très tôt par des orages accompagnés de pluies courtes mais brutales. L'hiver pourrait apparaître assez tôt cette année, dès le mois d'octobre et se montrer plus rigoureux que les précédentes années...

Observations et interprétation mois par mois :

Janvier : alternance sec, humide et frais

Février : Pluvieux puis passage de froid. Nouvelle perturbation sous températures plus douces et retour d'un froid sec en fin de mois.

Mars : D'abord humide et gris. 2^{ème} quinzaine : beau et frais avec possibilités de gelées matinales .

Avril : Humide, formation de brouillards alternant avec quelques belles éclaircies.

Mai : Arrivée de la douceur, puis du beau temps. Temps sec en fin de mois.

Juin : Chaleur avec brouillards matinaux. Pluies en milieu de mois.
2^{ème} quinzaine : 10 jours de temps beau et sec puis retour de la pluie.

Juillet : Beau mais se dégrade autour du 14 juillet avec de forts orages.
Nouveau passage pluvieux.

Août : Alternance de bonnes chaleurs mêlées d'orages et de vents violents du sud.
2^{ème} : Perturbation venant de l'ouest puis retour du beau temps en fin de mois.

Septembre : Beau, sec quelques pluies passagères.
2^{ème} quinzaine : Beau puis frais en fin de mois.

Octobre : Beau avec risque de gelées matinales tôt dans le mois.
Beau et plus frais en fin de mois.

Novembre : Chutes de pluies fortes et froides (neige ou verglas)
Puis beau mais froid Gelées.
Humide et brumeux.
Retour d'un froid plus vif.

Décembre : Sec, ensoleillé mais froid avec formation de brumes.
Passage humide en milieu de mois, puis froid et neigeux.



Paul et Virginie surpris par la pluie – dessin anonyme fin XIXe siècle

Le chemin de fer dans la région lexovienne en 1899¹

Daniel Deshayes

Accidents de Chemin de fer :

La presse locale relate différents accidents de chemin de fer de fin de l'année 1898 et du début 1899.

Le Lexovien du 8 Février annonce un terrible accident à Mesnil Mauger.

Auguste Juhel, menuisier à la Compagnie de l'Ouest, travaillait en gare de Mesnil-Mauger. Pour rentrer plus tôt, il voulut sauter dans un train de marchandises qui n'arrêtait pas. Evaluant mal son élan, il tomba sur la voie où plusieurs wagons lui passèrent sur le corps. On le releva avec le bas ventre écrasé, une jambe et un pied coupés. Ramené par le train une heure après à l'hôpital de Lisieux, et succomba deux heures après dans une terrible agonie, suppliant qu'on l'achève.

En mars le tribunal condamne à quinze jours de prison, le mécanicien Bertot prévenu d'avoir, par imprudence et inobservation des règlements, occasionné le tamponnement du 23 Octobre dernier, à l'Ecaude, causant la mort du conducteur broyé dans la catastrophe.

En juin et juillet 1899, ont lieu différentes audiences au tribunal correctionnel de Lisieux, suite à la catastrophe de Glos sur Lisieux, survenue le 14 août 1898. Le train venant de Paris avec deux locomotives et vingt deux voitures, transportant environ 700 voyageurs, avait déraillé entre le Pont de Glos et le Pont de Beuvillers, et l'on dénombra sept morts et une cinquantaine de blessés graves.

Le tribunal déclara en un premier temps le mécanicien Mahéo responsable de vitesse exagérée, inattention aux signaux, inobservation des règlements, et, enfin de maladresse dans la manipulation du frein. L'accusé prenait comme défense, que la voie était fatiguée par le passage successif des trains, qu'elle n'était pas suffisamment surveillée, et qu'il ne

¹ Extrait d'une communication : « Lisieux en 1899 » donnée en septembre 1999 à la Société historique de Lisieux.

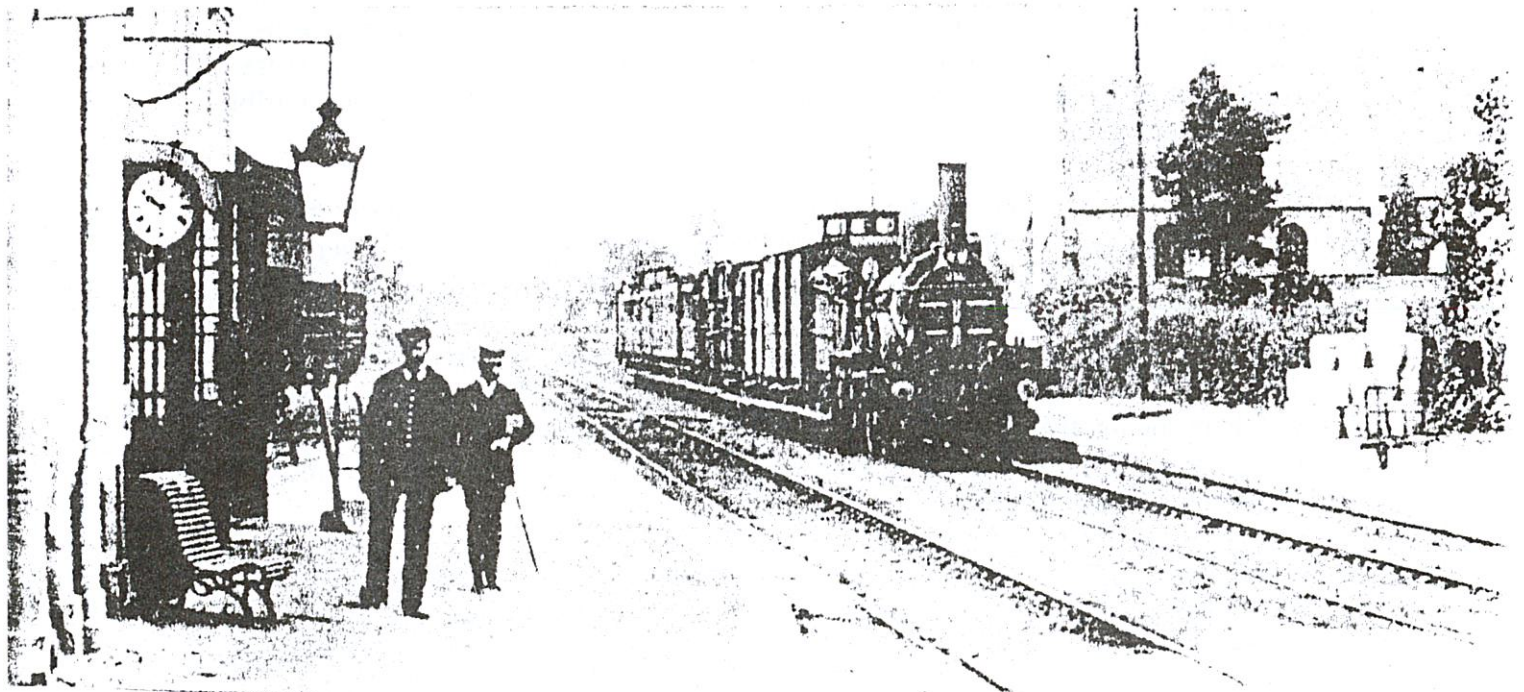
roulait qu'à 60 kmh. Le tribunal dit : "qu'il sera sursis à l'exécution de la peine de Mahéo et déclare la Compagnie de l'Ouest civilement responsable". Furent également cités le sous-chef de gare de Lisieux, le conducteur du train et un témoins, tous trois prévenus de ne pas avoir immédiatement averti les autorités administratives ou judiciaires.

Passage de la Reine Victoria à Lisieux :

En mai, la Reine Victoria rejoint Nice à Cherbourg, pour embarquer vers l'Angleterre. Le train se composant de dix wagons, y compris les deux voitures réservées à la Reine, entre en gare de Lisieux à midi vingt neuf, pour un arrêt de dix minutes.

"Nous avons pu apercevoir la Reine Victoria qui occupait le fond du salon; à ses côtés, et près de la portière se trouvait une dame de compagnie. L'entrée sur les quais avait été comme d'usage, interdite au public et seul le haut personnel de la gare s'y trouvait".

Le train fit ensuite un arrêt de huit minutes à Caen, temps suffisant pour que M. Paoli, chef de service à la gare du PLM, offre un magnifique bouquet à la princesse Victoria de Schleswig et Holstein, à l'occasion de son anniversaire. La princesse Victoria a été très touchée de l'attention de M. Paoli, qu'elle a vivement remercié, et elle a ajouté qu'elle était très heureuse de respirer le parfum des fleurs de Normandie. Après un autre arrêt à Bayeux, la reine embarqua à Cherbourg sur le yacht Victoria and Albert, à bord duquel, elle a passé la nuit dans l'arsenal.



Arrivée du train en gare de Saint-Pierre-sur-Dives

Le premier circuit aérien de Lisieux en 1911

Daniel Dehayes

En 1909, au lendemain du succès des épreuves d'aviation au champ de Bétheny, près de Reims, le député Henri Laniel, dans le but d'encourager cette science merveilleuse de la navigation aérienne et d'initier notre pays à des essais fort intéressants, fonde un prix de 5000 francs dont il remet le montant à la Ligue Nationale Aérienne, rue de Rome à Paris. Il est destiné au premier aviateur qui, montant un appareil quelconque parcourra, entre le lever et le coucher du soleil l'itinéraire suivant : Lisieux, Orbec, Vimoutiers, Livarot, Saint-Pierre-Sur-Dives, Mézidon, Lisieux, en prenant terre sur le champ de course de Livarot.

Dans chacune des localités énumérées ci-dessus, l'aviateur devra passer entre le clocher et un point situé à environ deux kilomètres de ce clocher et repéré par des signaux optiques..A Lisieux, le point de départ et le point d'atterrissage devront être situés dans le champ de courses de la Trésorerie (commune d'Hermival-les -Vaux).

De son côté, le sénateur Boinvin-Champeaux remet peu de temps après, une somme supplémentaire de 1000 francs, à la même Ligue, au gagnant du circuit, à condition qu'il effectue, en plus du circuit, un virage autour du clocher de Moyaux, soit un trajet supplémentaire de 30 kilomètres.

Fin 1910, l'aviateur Frey s'engage pour courir le circuit. Originaire de Tours, il s'est déjà distingué en Italie, puis en Belgique, à Liège, où il est monté à 700 mètres. Il viendra reconnaître deux fois le terrain de Lisieux et il indique son intention de faire quelques expériences sur notre champ de courses de la Trésorerie.

Ce nom lui donne quelques idées, car il fait part de son intention de se réserver le prélèvement d'un droit d'entrée ! M. Laniel, informé de ses souhaits, s'y oppose formellement, estimant que le prix qu'il a déposé à la Ligue Nationale Aérienne, ne peut être le prétexte d'une entreprise commerciale.

Puis il rappelle que l'épreuve peut être courue jusqu'au 31.12.1911, et que les concurrents pourront choisir leur moment.

En février 1911, l'aviateur Bathiat s'engage, et arrive par le train à Lisieux avec son monoplane Sommer, moteur Gnôme de 50 chevaux. Le transport au champ de courses est confié à l'entreprise lexovienne Crison. Bathiat ayant signé deux engagements le 2 février, il dispose d'un délai jusqu'au 20 au soir pour tenter son exploit.

Bathiat est signalé comme l'un des meilleurs pilotes de l'époque. Il a débuté au meeting de Rouen sur un biplan Bréguet, puis a participé aux meetings de Reims, Nantes, le Havre-Trouville, Liège, Valenciennes et Maubeuge. Il avait effectué quelques jours avant le raid Douzy-Reims, 110 km en 52 mn, soit 127 km/h de moyenne, sur son monoplan Sommer. Il commence par reconnaître le circuit trois fois en automobile, et il reçoit le meilleur accueil sur son passage. Deux jours sont consacrés pour le montage de l'appareil. La caisse le contenant mesure 10 m de longueur, sur 4 m de largeur et pèse 1400 kg.

Alors que des citadins privilégiés ont pu assister, l'été précédent aux merveilleuses prouesses des rois de l'air, aux meetings de Caen et Trouville-Deauville, nombreux étaient ceux de nos villageois qui n'entrevoient qu'en rêve ou de façon imparfaite les résultats obtenus dans les expériences tentées pour la conquête de l'air. Aussi pour la « Revue Lexovienne Illustrée » de mars 1911, « les généreuses fondations de MM. Henri Laniel et Boivin-Champeaux, ont permis à ces derniers de contempler le spectacle le plus grandiose et le plus angoissant qu'il soit permis à l'homme d'admirer ; ils ont pu juger de visu de l'audace et du sang-froid de nos aviateurs qui, tels des Titans antiques, tentent d'escalader le ciel ».

A peine le déjeuner du dimanche est-il terminé, que tous nos concitoyens choisissent comme but de leur promenade, le Champ de Courses d'Hermival. Et, par la route de Paris, s'allonge joyeuse, le long défilé des groupes qui s'en allaient, gaiement, vers un spectacle encore inconnu pour la plupart. Cependant, rien ne pouvait donner la certitude de voir passer dans l'espace l'homme-oiseau.

Volerait-il, ne volerait-il pas ? Seul Bathiat était à même de juger.

Il vola.

Le Lexovien du 15 février 1911 titre en gros caractères, sur deux lignes barrant les sept colonnes de sa première page :

Le circuit Aérien de Lisieux et le Circuit de Moyaux brillamment gagné par l'Aviateur Bathiat.

Sur le champ de courses, Bathiat, aidé de son mécanicien et de notre compatriote Paul Cornu, passe une dernière revue minutieuse de son monoplan Sommer. Pendant ce temps, sa jeune femme, une délicieuse blonde qui cache sous une charmante bonne grâce, l'angoisse profonde qui l'étreint, est très entourée et reçoit, de tous, les compliments les plus flatteurs.

Mais voici qu'on entend le ronflement d'un moteur. C'est l'automobile de M Laniel qui amène, le député de Lisieux, accompagné de toute sa famille.

Et voilà que l'énorme sauterelle, qui dort, depuis hier, sous les tribunes du Champ de Corses, commence à s'éveiller. Vingt bras robustes la pressent, la poussent et elle sautille sur l'herbe verte comme impatiente de prendre son vol. L'aviateur, froid, calme, impassible, prend place sur son banc de quart et, la main à sa manette de commandement, ordonne la manœuvre du départ. Déjà, le bruit strident du moteur retentit. Le monoplan, tout entier, halète et tressaille comme une bête blessée. Et de suite, après vingt ou trente mètres à peine de son point d'attache, léger, gracieux, tout heureux, dirait-on, de se trouver dans son élément, il s'élance le nez au vent, et pique droite dans le ciel bleu.

Le spectacle est impressionnant au possible. Toutes les bouches sont closes. L'appareil monte à 100 mètres environ, contourne les tribunes, prend du champ vers la Petite Conduite et revient vers l'hippodrome où il se pose avec la légèreté d'un papillon sur une fleur. Bathiat est chaleureusement félicité.

L'aviateur Bathiat à Livarot

La première partie de l'épreuve est effectuée. Avant de prendre le départ pour le retour, M. Bathiat se prête, avec sa bonne grâce habituelle, aux exigences de notre correspondant photographe . De gauche à droite : MM. Joseph Laniel, Henri Laniel, Bathiat, Dalençon, maire de Livarot et Dentu, maire de Vimoutiers.



Un vent trop fort et un mauvais équilibre de son appareil l'avaient décidé de rentrer..Le lundi, nouveaux essais, mais toujours en raison du vent trop fort, il remet sa tentative au lendemain.

Le mardi 12 février, le soleil brillait, le vent était tombé. L'exploit allait pouvoir être tenté.

A 11 heures 42 précises, le monstrueux oiseau quitte le Champ de Courses pour disparaître dans la direction de son vol. Une demi-heure plus tard, il contournait le clocher d'Orbec. A 12 h 30, il atterrit à Livarot, où son épouse et Paul Cornu eurent le temps de le rejoindre en voiture pour voir l'appareil se poser. Mais, impatient de boucler son périple, Bathiat ne resta pas 40 minutes à Livarot et reprit les airs sous les ovations des spectateurs émerveillés.

Après avoir respecté scrupuleusement l'itinéraire imposé, l'appareil se posa à 14 h 22, à Lisieux, soit 2 h 40 après le départ. La première partie de l'exploit était accomplie. Peu de temps après, l'aviateur partait pour le parcours Lisieux-Moyaux et retour.

Après avoir effectué le contour du clocher, le retour posa à Bathiat quelques problèmes car, s'étant égaré, il dut faire une quarantaine de kilomètres de trop. Complètement perdu dans les vallons augerons, le monoplan survola enfin Le Mesnil-Guillaume, Bathiat reconnut alors le paysage et longeant la route d'Orbec, il regagna le terrain de Lisieux. Madame Bathiat fort inquiète, laissa éclater sa joie lorsque son mari descendit d'avion.

Bathiat remportait ainsi une nouvelle victoire et gagnait les deux prix de nos mécènes locaux. Le député lui-même, Henri Laniel tint à annoncer l'heureuse nouvelle au constructeur Sommer en lui envoyant la dépêche suivante : « Sommer-Mouzon-Ardenne. Suis heureux vous adresser chaleureuses félicitations pour succès du prix aérien Lisieux, brillamment gagné, en vol superbe d'une grande régularité, par aviateur Bathiat, pilotant votre monoplan »



Cliche P. Buel, phot. à Vimoutiers

L'Aviateur Bathiat à Livarot. — *Après avoir traversé successivement Orbec et Vimoutiers, provoquant l'admiration des populations, l'appareil vient de se poser sur l'hippodrome de Livarot. La coquette bourgade est en fête et les cloches ayant annoncé l'arrivée de l'homme oiseau, les habitants sont accourus pour jouir du spectacle nouveau qui leur est offert.*

Le vendredi 28 mars 2003 à 20 h 30, à l'espace Victor Hugo, place Boudin-Desvergés à Lisieux, notre ami **Yves Bihorel** fera une communication sur l'œuvre de son père, **André Bihorel**, poète, écrivain, auteur de nombreuses revues présentée au théâtre de Lisieux dans les années 1950. A cette occasion le Foyer Rural du Billot édite un recueil de poésies d'André et Yves Bihorel, illustrées par **Daniel Hoarau**, vendu 3 Euros.

Le Train d'Orbec

N'était-il pas bien sympathique
Ce vieux solitaire archaïque
Et boiteux qui passait souvent
En rêvant ?.....

De la Trinité-de-Réville,
En coursier pesant et tranquille,
Quand l'aube blanche apparaissait
Il partait.....

Suivant sa voie étroite et rousse,
A travers les hasards de la brousse,
Il serpentait, seul, à travers
Les prés verts

En admirant dans le matin
Le soleil rieur et divin
Faire mille cajoleries
Aux prairies.

Dans le Pays d'Auge enchanteur
Il emmenait le voyageur
Pour une belle randonnée
Emaillée

De décors aux riches couleurs
Où, dans les herbes et les fleurs
Sè mêlait un parfum charmant
Bien normand !.....

Dans la lourde odeur des lilas,
Il défilait avec fracas,
En frôlant les talus voisins
Des jardins

....Puis emmenait, sans le savoir,
Toutes les senteurs du terroir
Et les douceurs de sa compagne,
La campagne

S'il montait la rampe en soufflant
Il crachait un nuage blanc
Qui empanachait de fumée
La vallée

Paisible, il contournait le bois,
Franchissait le pont et, parfois
Longeait notre Orbiquet
En secret

Pour mieux voir son allure altière
Aux eaux vives de la rivière,
Et quand son corps s'y reflétait
Il sifflait

Heureux et fier comme un pinson !.....
....Il folâtrait quand la chanson
Des freins disaient brisant sa fuite:
" Pas si vite !...."

Il aimait lutiner les branches
Et les fleurettes toutes blanches
Des pommiers ornant le remblai
Qui tremblait.

Pimpant, il traversait Bienfaite
Où, le cœur content, l'âme en fête
Il s'attardait en manoeuvrant
Un moment !....

Puis il reprenait son chemin
Clopin, clopant, par le ravin,
Jusqu'à la station prochaine
En haleine.

Et, quand son œil malicieux
Apercevait, là-bas, Lisieux
Il courait avec tintamarre
Vers la gare

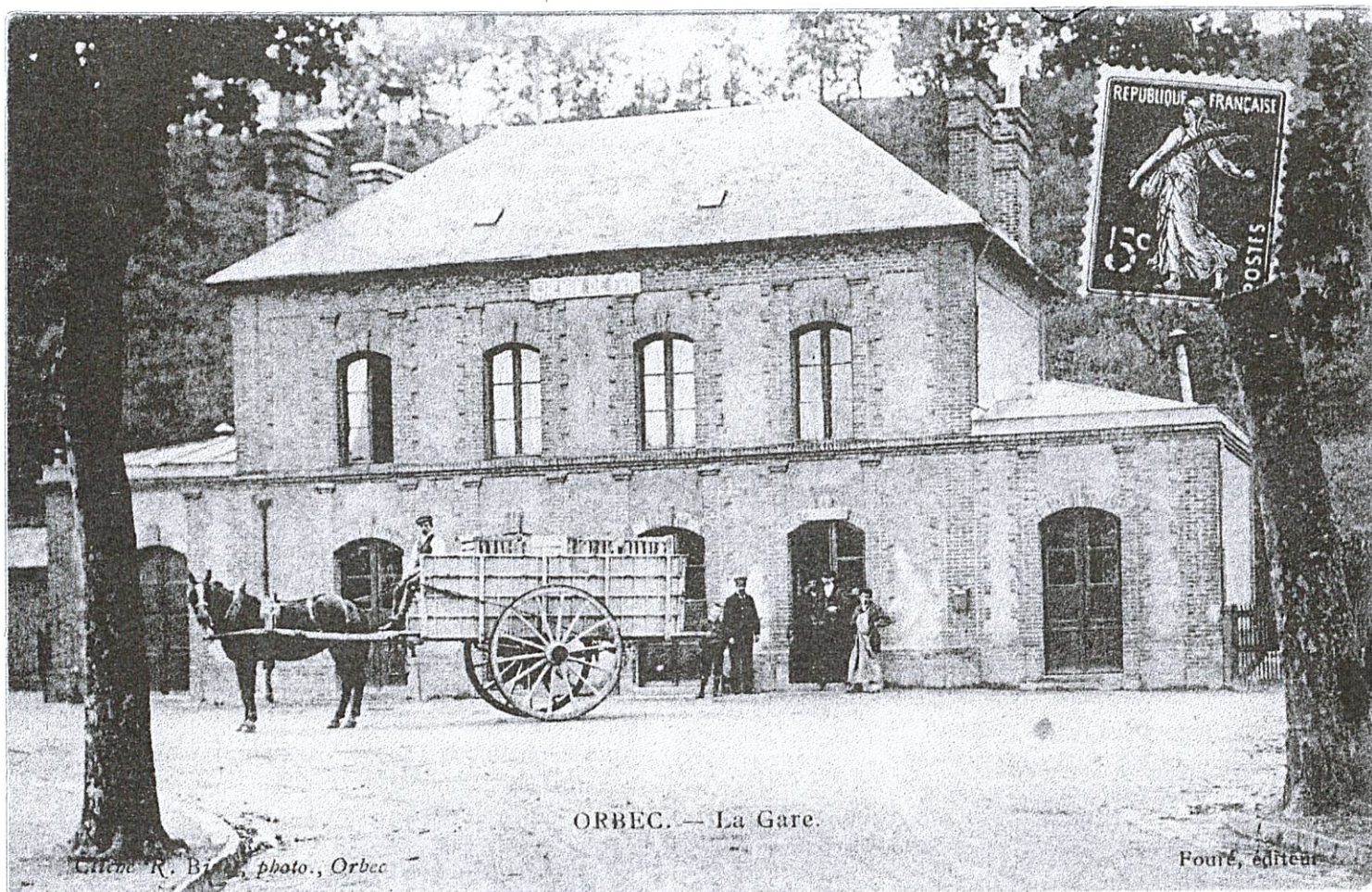
Et, cotoyant la grande ligne
Ainsi qu'un rapide très digne,
A trente à l'heure il bondissait
Et fonçait

Mais chaque jour, c'était fatal
Cet amoureux sentimental
Arrivait, comme par hasard,
En retard !....

.....

....N'était-il pas bien sympathique
Ce vieux solitaire archaïque
Et boiteux, qui passait souvent
En rêvant ?.....

André Bihorel

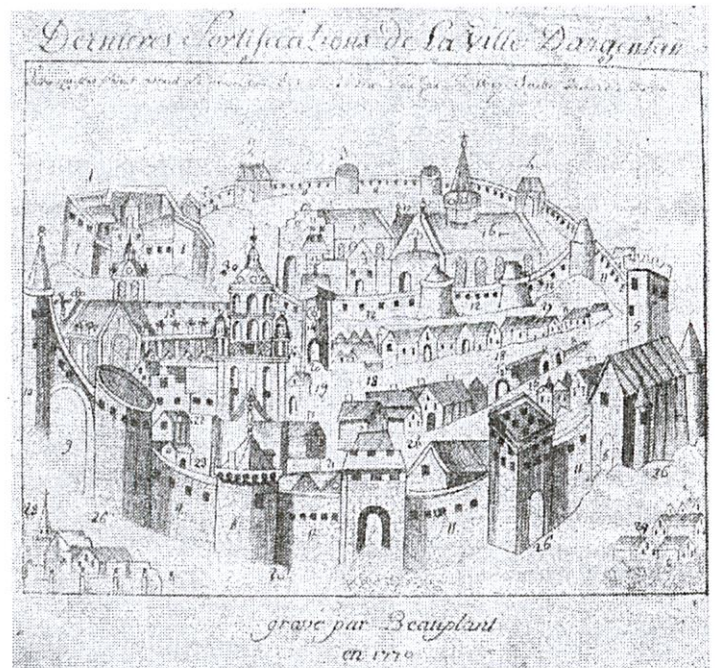


Argentan au Moyen Âge

Le passé médiéval d'Argentan et de ses environs est l'objet, depuis plusieurs années, de recherches approfondies, menées dans le cadre universitaire ou à l'occasion de travaux d'aménagement ou de restauration. Ces recherches portent à la fois sur l'histoire politique, économique et sociale, sur les monuments, sur les vestiges archéologiques. À ce jour elles n'ont pas, pour la plupart, donné lieu à une présentation publique ou à une publication.

La journée d'étude offre aux Argentanais, et plus largement à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Normandie, l'occasion de découvrir un passé encore méconnu et de dialoguer avec des spécialistes d'histoire, d'archéologie et d'architecture médiévales.

Cette table ronde inaugure un ensemble de manifestations programmées dans le cadre de la commémoration du 800^e anniversaire du rattachement de la Normandie au domaine royal, et en particulier une exposition à la médiathèque de la C.D.C. du Pays d'Argentan autour de l'histoire de la ville et de ses anciennes représentations conservées aux Archives municipales, à la médiathèque et aux Archives départementales.



Journée d'étude

Collège François Truffaut
26, rue du Paty
61200 Argentan
(près de l'hôtel de ville)

29 mars 2003

Illustration de couverture : «Dernières fortifications de la ville d'Argentan», Beauplant, 1770. Médiathèque Argentan, ms 43.

Programme

9 h 00 Ouverture de la journée, par M. le Maire d'Argentan et M. le Président de la commission des Affaires culturelles du Conseil général de l'Orne.

9 h 10 François NIEVEUX, Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Caen

Introduction à la journée d'étude.

9 h 20 Jean DESLOGES (DRAC, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie)

20 ans d'opérations archéologiques à Argentan.

9 h 40 Marie-Anne MOULIN (Doctorante, EHESS, Paris)

Les sources écrites de l'histoire d'Argentan au Moyen Âge.

9 h 50 Yves HAMONOU (Doctorant, CRAHM)

Aperçu sur le peuplement des environs d'Argentan avant le XI^e siècle.

10 h 10 Vincent CARPENTIER (INRAP, CRAHM)

Habitat paysan et vie quotidienne aux portes d'Argentan, à travers quelques données archéologiques récentes (XI^e-XII^e siècles).

10 h 30 Discussion.

10 h 50 Pause.

11 h 10 Maylis BAYLÉ (CNRS, LAMOP, Paris)

L'architecture romane à Argentan et ses environs, XI^e-XIII^e s.

11 h 30 Christian CORVISIER (Historien de l'Architecture)

Le donjon d'Argentan (XI^e siècle).

11 h 50 Isabelle CHAVE (Arch. dép. de la Somme)

Le château d'Argentan à la fin du Moyen Âge : la création d'une résidence princière au cœur de l'apanage d'Alençon.

12 h 10 Discussion.

12 h 30 Déjeuner libre.

14 h 15 Visite du site du château, par Gérard KEMPE, Président de la Société historique du Pays d'Argentan. (RV devant le palais de justice d'Argentan)

15 h 00 Isabelle VÉRITÉ (CNRS, Institut d'histoire moderne et contemporaine)

Les comptes des trésoriers de Saint-Germain (1410-1476) : les apports d'une source comptable à l'histoire d'Argentan au XV^e siècle.

15 h 20 Jacques DUBOIS (Historien de l'Art)

L'architecture religieuse et les chantiers de construction à Argentan au XV^e siècle.

15 h 40 Discussion.

16 h 00 Pause.

16 h 20 Damien JEANNE (Doctorant, CRAHM)

La maladrerie Sainte-Madeleine d'Argentan : approche historique et archéologique (XIII^e-XV^e siècle).

16 h 40 Marie-Joseph PIERRE (EPHE Paris-Sorbonne, maire-adjoint d'Argentan)

L'église Saint-Martin-des-Champs, histoire du site et interprétation des peintures murales.

17 h 00 Marie-Anne MOULIN (Doctorante, EHESS, Paris)

Argentan à la fin du Moyen Âge : essai de géographie sociale.

17 h 20 Discussion.

17 h 40 Conclusions.

Fiche d'inscription à la fin du bulletin.

Liste des adhérents 2002.

Almir Bellier

ARCHIVES DEPARTEMENTALES		Caen
SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE		Caen
DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES		Caen
OFFICE DEPARTEMENTAL D'ACTION CULTURELLE		Caen
ASS. "LE PAYS D'AUGE"		
ASS. MONTVIETTE-NATURE EN PAYS D'AUGE		Montviette
ASS. CULTURE & PATRIMOINE		Lisieux
ASSOCIATION A.V.P.P.S		Saint-Sever
ASS. RANDONNEE ET PATRIMOINE DE LA VIETTE		Vieux-Pont-en-Auge
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Caen
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Lisieux
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Saint-Pierre-sur-Dives
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		Falaise
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE		Paris
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE		Caen
MUSEE DE NORMANDIE		Caen
ARBINET	Raymond	Saint-Pierre-sur-Dives
AUBERT	Alice	Tôtes
AUGENDRE	André	Cercie-en-Beaujolais
AUMONT	Jacques	Ammeville
BANDRAC	Jacqueline	Dives-sur-Mer
BARATTE	Odette	Tôtes
BARBET-MASSIN	Pascal	Vieux-Pont
BARDON	Jacques	Saint-Pierre-sur-Dives
BARRIERE	Henri	Monptinçon
BATAILLE	Laure	Caen
BAUDEL	Bernard	Falaise
BEAUFILS	Michèle	Saint-Pierre-sur-Dives
BEAUVALET	Jean-Alain	Cormelles-le-Royal
BEGUIN	Henri	Caen
BELLAIS	Madeleine	Saint-Pierre-sur-Dives
BELLIARD	Elisabeth	Saint-Pierre-sur-Dives
BELLIER	Almir	Berville
BENARD	André	Berville
BENARD	Michel	Tôtes
BENARD	Serge	Bonneville-sur-Touques
BERNOUIS	Philippe	Villers-Bocage
BERTAIL	Antoine	Carel ,Saint-Pierre-sur-Dives
BERTHAUX	Jacques	Sainte-Marguerite-de-Viette
BERTHAUX	Pierre	Conches

BEUDIN	Lucette	Lieury
BIHOREL	Yves	Lisieux
BLANCHARD	Bernard	Saint-Pierre-sur-Dives
BORDEAUX	Dominique	Saint-Martin-de-Fresnay
BORDEAUX	Edouard	Saint-Martin-de-Fresnay
BOSSHARD	Christian	Cambremer
BOUILLE	Yvon	Notre-Dame-de-Fresnay
BOURGAULT	Alain	Avranches
BOURGAULT	Denise	Saint-Pierre-sur-Dives
BOURGAULT	Eric	Estrées-la-Campagne
BOZEC	Yves	Livarot
BREUIL	Roger	Paris
BRIARD	Monique	Aunay-sur-Odon
BRICON	Thierry	Monptinçon
BRIERE	Georgette	Saint-Pierre-sur-Dives
BUNEL	André	Vieux-Pont
CAIGNON	Jean-Yves	Berville
CAIRON	Jean-Alain	Lisieux
CALLEWAERT	Henri	Bretteville-sur-Dives
CANINI	Fabienne	Montvienne
CARIOT	Philippe	Courbevoie
CARPENTIER	Odile	Saint-Pierre-sur-Dives
CASTEL	José	Saint-Pierre-sur-Dives
CAUCHARD	François	Hiéville
CAUCHARD	Jean-François	Le-Mesnil-Guillaume
CERTAIN	Hélène	Saint-Pierre-sur-Dives
CHABOISSIER	Florent	Notre-Dame-de-Fresnay
CHANU	Michel	Les-Autels-Saint-Bazil
CHOLET	Jean-Louis	Ecots
CHRETIEN	Nicole	Les-Autels-Saint-Bazil
COIRRE	Jean-Pierre	Lisieux
COMELLO	Pierre	Saint-Pierre-sur-Dives
CONOS	René	Grandmesnil
COOL	Gisèle	Vimoutiers
CORSET	Gillette	Saint-Pierre-sur-Dives
COSNARD	Pierre	Broons
COTTENET	Henri	Saint-Désir
COTTIN	Catherine	Alençon
COTTIN	Colette	Lisieux
COURTEILLE	André	Saint-Pierre-sur-Dives
COUTARD	Jean-Pierre	Hérouville-saint-Clair
DALLIER	Antoine	Ecots
DARTTHENAY	Jean-Jacques	Saint-Julien-le-Faucon
CARPENTIER	Marie-Antoinette	Mézidon-Canon
PREVOST DE LA MOISSONNIERE	Bérénice	Auppegard
DEBIERRE	Daniel	Le Billot
DELAITRE	Guy	Berville

DELANGLE
 DELARUE
 DELEU
 DENIS
 DENIS
 DEPRAETERE
 DEROUET
 DESCHAMPS
 DESHAYES
 DESPRE
 DEVAUX
 DEWULF
 DIARD
 DODEMAN
 DORLEANS
 DRON
 DUBOIS
 DUGUE
 DUHOMME
 DUMAIS
 DUMAZ
 DUPERRON
 DUPONT
 DUPUIS
 DUPUY
 DUPUY
 DUVAL
 DUVAL
 DUVAL
 FAUVEL
 FERRAND
 FILLET
 FOUCAUD
 FOUQUIER
 FOURNIER
 FRANCOIS
 FREMONT
 GADRAT
 GALLOU
 GAULTIER
 GAUTHIER
 GIOT
 GIRARD
 GODET
 GODET
 GODON
 GOHIER

Jacques
 Odile
 Michel
 Gérard
 Yvette
 Pierre
 Raymond
 Yves
 Roger
 Alain
 Michel
 Louis
 Claude
 Thérèse
 Christiane
 Jean-Luc
 Véronique
 Yvette
 Michelle
 André
 Andrée
 Michel
 Lucien
 Jeannie
 Bernard
 Elisabeth
 Bernard
 Jean
 Jean-Pierre
 Claudine
 Pierre
 Jeanne
 Juliette
 Claude
 Dominique
 André
 Pierre
 Jean-Michel
 Jean-Pierre
 Jean
 Claude
 Raymond
 Pierre
 Jean
 Mauricette
 Monique
 Armand

Falaise
 Carpiquet
 Livarot
 Berville
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Berville
 Bavent
 Saint-Michel-de-Livet
 Blangy-le-Chateau
 Berville
 Montfermeil
 Les Authieux Papion
 Les Authieux Papion
 Mittois
 Montviette
 Hérouville-saint-Clair
 Mittois
 Lisieux
 Lisieux
 Douvres-la-Délivrande
 Sainte-Marie-aux-Anglais
 Cormelles-le-Royal
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Marguerite-de-Viette
 Sainte-Marie-aux-Anglais
 Vimoutiers
 Saint-Michel-de-Livet
 Blainville-sur-Orne
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Falaise
 Vieux-Pont
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Georges-en-Auge
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Georges-en-Auge
 Le-Breuil-en-Auge
 Livarot
 Montpinçon
 Paris
 Lisieux
 Notre-Dame-de-Fresnay
 Grandmesnil
 Grandmesnil
 Neuilly-sur-Marne
 Bonnebosq

GOHIN
 GONCALVES
 GONDOUIN
 GOSSELIN
 GOULET
 GOURMEZ
 GRENIER-DROTS
 GROSSET
 GROSSET-EVERS
 GUAIS
 GUERAS
 GUESDON
 GUESNON
 GUILBERT
 GUILLIN
 GUILLOT
 GUITTIER
 GUITTIER
 HACQUARD
 HAIZE
 HALBOUT
 HALLWOOD
 HARDOUIN
 HAUTOT
 HAUTOT
 HAVIN
 HELIES-MENE
 HENNEKEIN
 HOARAU
 HOMMAIS
 HUAUME
 HUGOT
 HUGUENIN
 INGE
 JACQUET
 JAGER
 JAMBIN
 JARDIN
 JEANNE
 JEGO
 JUHEL
 KELLER
 KIRMAN
 KONCEWIECZ
 LAGACHE
 LAIDET
 LAIGRE

Gilles
 Jeanne
 Carol
 Suzanne
 Roger
 Marc
 Marguerite
 Suzanne
 Jeanne
 Alfred
 Alain
 Denise
 Nadine
 Jean
 Gerard
 Yvette
 Jean
 Pascal
 Michel
 Raymonde
 Paulette
 Jane
 Guy
 Marie-France
 Martine
 François
 Jannine
 Jeanne
 Daniel
 Ulyska
 Marie-Pierre
 Marie-Thérèse
 Georges
 Armand
 Claude
 Eric
 Paulette
 Eugénie
 Sylvie
 Ernestine
 Jean
 Jocelyne
 Edith
 Jean-Claude
 Josette
 Bernard
 Jacky

Saint-Georges-en-Auge
 Le Torquesne
 Beaurepaire
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Fresné-la-Mère
 Courcy
 Villy-les-Falaise
 Rouen
 Mathieu
 Garnetot
 Saint-Georges-en-Auge
 Boisse
 Breville-sur-Dives
 Saint-Manvieu-Norrey
 Notre-Dame-de-Fresay
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Martin-de-Fresnay
 Ammeville
 Sartrouville
 Tôtes
 Douvres-la-Delivrande
 Le Renouard
 Berville

Restaurant Le Relais du Billot

Grandmesnil
 Ouveille-la-Bien-Tournée
 Tortisambert
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Livarot
 Le-Mesnil-sur-Blangy
 Montpinçon
 Montpinçon
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Livarot
 Los Angeles
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Villy-les-Falaise
 Caen
 Saint-Martin-de-Fresnay
 Ajain
 La-Varenne-Saint-Hilaire
 Paris
 Saint-Pierre-sur-Dives
 Montviette
 Notre-Dames-de-Fresnay
 Grandmesnil

LAJOYE	Patrice	Caen
LANGLOIS	Jean	Vaudeloges
LAUNAY	Christian	Berville
LAUNAY	Didier	Montpinçon
LAUZANNE	Claude	Paris
LE BRUN	Guy	Mittois
LE CESNE	Thierry	Ville-d'Avray
LEBERTRE	Jean-Michel	Berville
LEBERTRE	Josiane	Berville
LEBLANC-BARBEDIENNE	François	Saint-Cloud
LECABLE	Olivier	Lessard-et-le-Chêne
LECERF	Bernard	Fierville-Bray
LECHEVALIER	Christian	Argences
LECHEVALIER	Serge	Boissey
LECHEVALIER	Robert	Sainte-Marguerite-de-Viette
LECLERC	Monique	Saint-Pierre-sur-Dives
LECOURT	Patrice	Ecots
LEDAIN	Christine	Courcy
LEFEVRE	Michel	Argentan
LEFRERE	Yvette	Saint-Pierre-sur-Dives
LEGRAND	Martine	Saint-Pierre-sur-Dives
LEMAITRE	Claude	Lisieux
LEMARCHAND	Anne-Marie	Grandmesnil
LEMIERE	Michel	Tôtes
LEMONNIER		Sainte-Marguerite-de-Viette
LEPORTIER	Paul	Mont-Saint-Aignan
LEPRIEUR	Marguerite	Montviette
LEPROUX	Jean	Bazenville
LEROY	Alexandre	Saint-Pierre-sur-Dives
LESACHEY	Jeanne	Caen
LETERREUX	Patrick	Saint-Germain-de-Livet
LEVASSEUR	Chantal	Mont-Saint-Aignan
LEVIEILS	Christiane	Bretteville-sur-Dives
LEVRARD	Jean-Luc	Ifs
LEVRARD	Michel	Lisieux
LONAY	Jean-Marie	Saint-Aubin-sur-Mer
LONAY	Joseph	Sainte-Marguerite-des-Loges
LYCEE AGRICOLE LE ROBILLARD		Lieury
MABILLE	Françoise	Boissey
MAIZERET	Marcel	Saint-Pierre-sur-Dives
MALET	Françoise	Mittois
MALLET	Claude	Saint-Pierre-sur-Dives
MALLET	Jacques	Houlgate
MANDRY	Norbet	Gif-sur-Yvette
MANEUVRIER	Christophe	Ecots
MANEUVRIER	Jacky	Montpinçon
MARAIS	André	Saint-Pierre-sur-Dives

MARGUERITTE	Janine	Saint-Martin-de-la-Lieue
MARIE	André	Mézidon
MARIE	Bernard	Mesnil-Hubert
MARTIN	Jacqueline	Saint-Pierre-sur-Dives
MARTIN	Michel	Saint-Pierre-sur-Dives
MARTIN	Roger	Saint-Pierre-sur-Dives
MAUBANT	Gérard	Caen
MAUVILLAIN	Gérard	Berville
MAUVOISIN	Jacques	Saint-Lo
MAZELINE	Françoise	Saint-Pierre-sur-Dives
MERKLEN	Jean-Louis	Paris
MESNIL	Michel	Caen
MICHAU	Claude	Le Renouard
MILLECAMPS	Lucien	Montpinçon
MINGUET	Jacqueline	Paris
MODESTE	Yvonne	Paris
MOREL	Pierre	Caen
MOREL-TESSON		La-Varenne-Saint-Hilaire
MORIN	Alain	Saint-Pierre-sur-Dives
MOTTE	Annie	Le Billot
MOUTIER	Andrée	Saint-Pierre-sur-Dives
MULIER	Alain	Froideconche
NEDELEC	Yves	Lisieux
NIGAULT	Michel	Notre-Dames-de-Fresnay
NORMAND	Gérard	Berville
OLIVIER	Denise	Berville
OLIVIER	Gilles	Livarot
OLIVIER	Roger	Saint-Pierre-sur-Dives
ORIoT	Marie-Claire	Norrey-en-Auge
PALIX	Janine	Saint-Arnoult
PAUMIER	Henri	Jort
PAVY	Jacky	Lieury
PAVY	Jacqueline	Monptinçon
PAYEN	Gilles	Berville
PELTIER	Jean	Neuilly-sur-Seine
PEPIN	François	Mittois
PERREIRA	Janine	Saint-Pierre-sur-Dives
PETIT	Xavier	Ecots
PFLIEGER	Jean-Pierre	Mittois
PLUYMS	Catherine	Le Renouard
POREE	Marc	Periers-sur-le-Dan
POUSSARD	Michel	Falaise
POUTEAUX	Marie-Thérèse	Saint-Pierre-sur-Dives
PREVEL	Bernard	Saint-Pierre-sur-Dives
QUERO	Jean-Robert	Bretteville-sur-Dives

QUERRIEN	Pascal	Magny-la-Campagne
RACINE	Raymond	Saint-Pierre-sur-Dives
RANDONNEE ET PATRIMOINE DE LA VIETTE		Vieux-Pont-en-Auge
RAPEAUD	Pascale	Pertheville-Ners
RATTIER	Michèle	Berville
RAULT	Pierre	Ecots
REGNOUF	Jacques	Saint-Martin-de-Fresnay
REGNOUF	Yves	Saint-Martin-de-Fresnay
RENARD	Paulette	Saint-Pierre-sur-Dives
RENNOU	Jean-François	La Rochette
RIGAUD	Catherine	Montpinçon
ROBIEU	Adeline	Thiéville
ROBILLARD	Bernard	Ouville-la-Bien-Tournée
ROBILLARD	Jean	Notre-Dames-de-Fresnay
ROBIN	Denise	Livarot
ROCQUIN	Claudine	Montpinçon
ROLLAND	Etienne	Falaise
RONCO	Simone	Olendon
RUBY	Michel	Cresseveuille
SADI-CARNOT	Marie	Paris
SADY	Michel	Vieux-Pont
SAINT BASILE de	Pierre	Les Autels Saint Basile
SALAUN	René	Berville
SAMSON	Robert	Saint-Martin-de-Fresnay
SAN-JUAN	Guy	Caen
SCHLTE	H	Pays-Bas
SIMON	André	Saint-Pierre-sur-Dives
SIMON	Jean-Marie	Saint-Pierre-sur-Dives
SOCIETE HISTORIQUE		Lisieux
SOCIETE HISTORIQUE		Livarot
SOREL	Lina	Louvigny
STARZYK	Jean	Lisieux
STOREZ	Geneviève	Caen
TARBOURIECH	Alain	Sceaux
THEROUDE	Daniel	Tordouet
TIRLOCQ	Eugène	Fresné-la-Mère
TRIGER	Thérèse	Saint-Georges-en-Auge
TRUFFERT	Jean-Claude	Saint-Pierre-sur-Dives
VANDENBOGAERDE	Claude	Saint-Pierre-sur-Dives
VAUDREVILLE	Marcel	Lisieux
VAUTORTE	Marie-Louise	Saint-Pierre-sur-Dives
VAYSSETTE	Henry	Trun
VICTOR	Paul	Saint-Pierre-sur-Dives
VILAIN	Françoise	Bourguébus
VILLAIN	Eric	Saint-Pierre-sur-Dives
VUARLOT chez M Ducray	Jean-Jack	Dareize
WAGNER	Jacques	Saint-Pierre-sur-Dives

WEBRE
WILLEME
YVANOFF

François
Pierre
Fabienne

Berville
Saint-Pierre-sur-Dives
Saint-Pierre-sur-Dives

Nos remerciements à la commune de L'Oudon qui nous offre les dépliant publicitaires de notre exposition et la commune de Saint-Georges-en-Auge qui nous vote une subvention depuis de nombreuses années



Eglise Saint-Georges-en-Auge
dessin J.N Léquier 1984

Bulletin d'inscription

En raison du nombre de places limité offert
par la salle où se déroulera cette journée,
il est recommandé de s'inscrire à l'avance
au moyen du formulaire ci-dessous,

à retourner au

*Service culturel de la ville d'Argentan
2, place Robert Dugué
61200 Argentan*

avant le 22 mars 2003

(entrée gratuite)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Courriel :

m'inscris à la Journée d'étude sur Argentan
au Moyen Âge du 29 mars 2003